

# Rapport Annuel



2020  
2021



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
CHIFFRES CLÉS .....	3
ÉDITO .....	4

---

## **Partie 1 LA FÉDÉRATION**

LA FÉDÉRATION .....	6
FACE À LA CRISE SANITAIRE.....	12
ADAGIO .....	14
SOUTIEN ET VALORISATION DE LA VIE ASSOCIATIVE.....	15
LES ÉVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS .....	18
LA FSCF EN FÊTE! .....	19
LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES .....	20
LA COMMUNICATION.....	22
LES PARTENAIRES.....	24

---

## **Partie 2 LES ACTIVITÉS**

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS.....	27
LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES .....	28
LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET D'ANIMATION.....	30
LES ACTIVITÉS GYMNiques ET D'EXPRESSION .....	32
LES ACTIVITÉS SPORTIVES .....	34

---

## **Partie 3 LA FORMATION**

PRÉSENTATION DE LA FORMATION.....	37
LA FORMATION DE FORMATEURS ET DE DIRIGEANTS.....	37
LA FORMATION D'ANIMATEUR.....	39
LA FORMATION BAFA-BAFD.....	40
LA FORMATION PROFESSIONNELLE : FORMA' .....	41

---

## **Partie 4 LES ACTIONS**

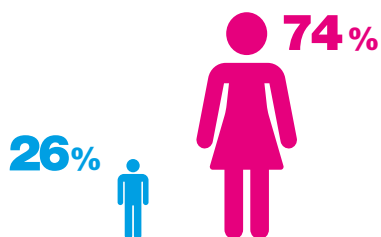
SANTÉ .....	43
JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE .....	44
CITOYENNETÉ ET LIEN SOCIAL.....	46
DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	48
HISTOIRE ET PATRIMOINE .....	49

---

LA BOUTIQUE OFFICIELLE.....	50
-----------------------------	----

# CHIFFRES CLÉS

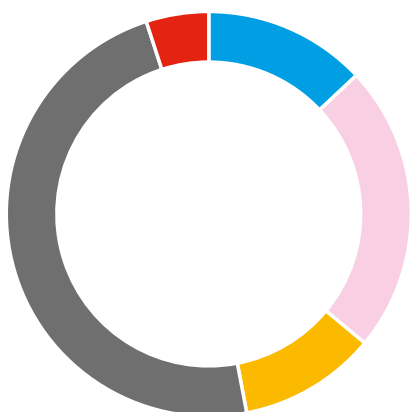
## RÉPARTITION H/F



**123 099** adhérents  
**1 280** associations

## RÉPARTITION PAR ÂGE

53 % des adhérents ont moins de 15 ans.



60 ans et plus : 13 %  
26/59 ans : 23 %  
16/25 ans : 11 %  
6/15 ans : 48 %  
0/5 ans : 5 %

**330** associations  
certifiées FSCF



**116** volontaires engagés  
en service civique sur le territoire



Près de **120** activités  
pratiquées au sein des  
associations FSCF



## FORMATIONS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

**51** sessions de formation  
hors BAFA et BAFD  
**117** formateurs  
**611** stagiaires  
**2331** journées-stagiaires

## ORGANISATION

**12** comités régionaux  
**82** départements couverts par un comité départemental  
**22** commissions techniques nationales regroupant  
210 bénévoles  
**11** commissions statutaires et institutionnelles  
regroupant 75 bénévoles  
**29** agents de développement  
**1** directrice technique nationale  
**3** conseillers techniques nationaux  
**23** salariés au siège national





**CHRISTIAN BABONNEAU,  
PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE LA FSCF**

## La crise sanitaire et la nouvelle mandature ont été les marqueurs forts de la saison écoulée.

La pandémie sans précédent que nous avons traversée a impacté fortement notre institution et l'ensemble de nos structures territoriales, comités régionaux, départementaux et associations. Les conséquences ont été considérables puisque nous avons enregistré une baisse de 38 % de nos effectifs et l'annulation ou le report de la plupart de nos manifestations.

Pour traverser au mieux cette épreuve et préserver les moyens de la relance, plusieurs aides exceptionnelles ont été mises en place par le comité directeur pour accompagner les structures fragilisées par la crise. L'accompagnement de la fédération s'est par ailleurs concrétisé par une communication régulière et efficace sur l'évolution de la situation, les préconisations gouvernementales de gestion de crise et les dispositifs de soutien mis en place par l'État et le Comité national olympique et sportif français.

Malgré une réalité compliquée et une activité ralentie, la fédération a su innover et s'adapter. Toutes les réunions de travail et de formation ont été organisées en présentiel ou à distance et certaines manifestations ont été réalisées en format digital.

Le renouvellement de toutes les instances dirigeantes a été un événement central de la saison écoulée. L'assemblée générale a élu un nouveau comité directeur, rajeuni et paritaire, et a adopté le plan de développement fédéral 2020-2024. Les responsables et les membres des commissions nationales ont été nommés en tenant compte de la représentativité territoriale et des compétences à réunir pour répondre aux missions de chacun. Plusieurs réunions ont été organisées avec les nouveaux élus afin de fixer les conditions d'organisation de la gouvernance et les priorités à mettre en œuvre dans le cadre des responsabilités respectives de chacun.

Les actions inscrites dans le plan de développement fédéral pour la saison 2020-2021 ont été notre fil conducteur. Un important travail a donc été conduit pour leur réalisation, notamment concernant le déploiement du nouvel outil ADAGIO (Aide à la digitalisation des associations et gestion informatique des organisations).

Le financement des 171 projets FSCF déposés au titre des projets sportifs fédéraux (PSF), déclinaison au plan territorial

de notre stratégie de développement fédéral, s'élève à 516 450 € pour l'exercice budgétaire 2021 (dont 7 000 € pour l'Outre-Mer) et 192 650 € d'enveloppe complémentaire (dont 135 650 € émanant du Plan France relance).

Par ailleurs, le départ de trois de nos salariés et le remplacement de notre directrice technique nationale ont nécessité une réorganisation du siège fédéral et de nouvelles affectations de poste.

Sur le plan institutionnel, nous avons conforté notre ancrage auprès des associations et institutions partenaires. À ce titre, nous avons participé activement aux travaux des différents groupes de travail et de réflexion.

Le remplacement de notre directrice technique nationale, l'attribution de cadres techniques supplémentaires et la présentation de notre plan de développement 2020-2024 ont fait l'objet d'un rendez-vous avec la ministre chargée des Sports, Roxana Maracineanu, le directeur des sports, Gilles Quénéhervé, et le directeur de l'Agence nationale du sport, Frédéric Sanaur. Ces audiences ont été importantes en termes de reconnaissance de nos actions et de faire-valoir de notre spécificité.

Enfin, notre contribution aux politiques en faveur du sport et de la pratique des activités artistiques amateurs s'est concrétisée par la reconduction d'un accompagnement financier du ministère chargé des Sports et du ministère de la Culture.

Les pages qui suivent mettent en lumière les actions que nous avons menées dans le contexte difficile de la pandémie et les challenges que nous aurons à relever pour mener à bien les priorités fixées dans notre plan de développement fédéral.

Elles traduisent la détermination et l'investissement de tous pour faire vivre la fédération. Je remercie les acteurs fédéraux - élus, nommés, DTN, salariés - pour leur capacité d'adaptation et leur sens de l'engagement qui ont permis de poursuivre notre activité malgré les difficultés et d'envisager l'avenir avec confiance.



# La Fédération

# LA FÉDÉRATION

La Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) rassemble depuis 1898 des associations partageant un projet éducatif commun fondé sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, de solidarité et de responsabilité. Reconnue d'utilité publique, la FSCF privilégie une vie associative accessible à tous.

L'engagement de la Fédération sportive et culturelle de France s'exprime au travers d'une offre d'activités variée et accessible à tous dans les domaines sportifs, artistiques et culturels.

La fédération dispense et délivre des formations pour garantir la qualité de ses intervenants, animateurs, entraîneurs, professionnels et/ou bénévoles.

## LE PROJET ÉDUCATIF

La Fédération sportive et culturelle de France est une fédération affinitaire humaniste, d'inspiration chrétienne, ouverte à tous et qui, dans ses diverses actions, place l'Homme au centre de ses préoccupations.

Au travers des activités et des actions qu'elle propose, elle vise à l'épanouissement harmonieux de la personne dans toutes ses dimensions.

La fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagée.

Dans cet esprit, la fédération fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur l'ouverture, le respect, l'autonomie, la solidarité et la responsabilité.



### L'OUVERTURE

- Proposer une diversité des pratiques sportives, culturelles et socioéducatives.
- Rendre accessible au plus grand nombre, en adaptant les pratiques aux différents publics.
- Favoriser la relation avec chacun.
- Considérer l'autre comme capable d'enrichir les réflexions et les actions.

### LE RESPECT

- Respecter la personne humaine dans toutes ses dimensions : son intégrité physique, sa dimension spirituelle, sociale, sa culture, son histoire, etc.
- Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle.
- Veiller à l'équité dans les relations aux personnes.
- Prendre en compte le patrimoine fédéral (origine, histoire, vécu).
- Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous (équipements, installations, matériels, etc.).
- Respecter la nature, le cadre de vie à transmettre aux générations futures.

### L'AUTONOMIE

- Accompagner vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance des personnes.
- Participer à l'acquisition et à la capitalisation de connaissances, d'expériences et de compétences contribuant à l'accroissement des capacités des personnes.
- Encourager chacun à être acteur de sa propre vie.

### LA SOLIDARITÉ

- Maintenir et développer le lien social par des comportements citoyens
- Contribuer à la cohésion sociale.

### LA RESPONSABILITÉ

- Aider à prendre conscience du sens des responsabilités.
- Favoriser l'engagement, l'implication et sensibiliser au devoir de transmettre.
- Considérer l'engagement et la mission plus essentiels que la fonction.

## L'ORGANISATION FÉDÉRALE

La FSCF est administrée par un **comité directeur** composé de 26 membres élus par l'assemblée générale. Cet organe est chargé de la définition et de la mise en œuvre de la politique générale de la FSCF.

Pour le secondar dans la mise en place de la politique générale de la FSCF, le comité directeur nomme différentes **commissions nationales: statutaires, institutionnelles et d'activités**. La vocation de chaque commission nationale est de gérer, animer, prévoir l'évolution et le développement de l'activité concernée dans le cadre des orientations et priorités fédérales.

Le **conseil du territoire** est un organe consultatif statutaire composé des présidents des comités régionaux et du bureau directeur. Il prononce des avis sur les questions touchant à l'organisation territoriale de la FSCF, allant de la répartition des compétences entre les instances nationales et territoriales de la fédération à la déclinaison sur le territoire du projet de développement fédéral, ou toute autre question qui lui serait soumise par le comité directeur.

La **direction technique nationale** est composée de cadres d'État placés par le ministère en charge des Sports auprès de la fédération. Elle participe à la définition de la politique fédérale.



Le **siège fédéral** se compose de trois pôles et d'une coordination qui sont les garants de la mise en œuvre des décisions adoptées par le comité directeur. Les responsables de chaque pôle doivent rendre compte de manière régulière des actions menées, lors des réunions du comité de coordination.

Deux autres entités sont intégrées au siège fédéral, l'Institut de formation FORMA<sup>1</sup>, et la boutique officielle de la FSCF.

### LE COMITÉ DIRECTEUR ORGANIGRAMME 2020-2024



**CHRISTIAN BABONNEAU**  
PRÉSIDENT GÉNÉRAL

---

#### BUREAU DIRECTEUR

 <b>GÉRARD BRIAUD</b> secrétaire général	 <b>PHILIPPE BLANC</b> secrétaire général adjoint	 <b>SOPHIE ERIDIA</b> chargée de mission vie associatif et territoires handicap	 <b>JEAN FOURNIER</b> conseiller auprès du président	 <b>YVES LAMBERT</b> trésorier général	 <b>GENEVIÈVE MANIGAUD</b> trésorière générale adjointe	 <b>BERTRAND ROUSSEAU</b> médecin fédéral	 <b>GILLES MORIN</b> membre invité - aumônier national
 <b>DOMINIQUE JOLY</b> vice-présidente activités gymniques et d'expression	 <b>PATRICK LAURENEAU</b> vice-président activités sportives	 <b>PASCAL FONTENEAU</b> vice-président activités artistiques et culturelles	 <b>LAURENCE MUNOZ</b> vice-présidente recherche et développement - innovations	 <b>CÉCILE MERCIER</b> vice-présidente formations	 <b>MARIE-NOËLLE GOUIFFES</b> vice-présidente jeunesse et éducation populaire	 <b>VÉRONIQUE ARROYO</b> vice-présidente santé et inclusion des publics	

---

#### MEMBRES ET CHARGÉS DE MISSIONS PRÉSENTS AU BUREAU DIRECTEUR SUR INVITATION

 <b>OPHÉLIE ANTOINE-STORZ</b> activités gymniques et d'expression	 <b>MARIE-LAURE BLEGIER</b> éveil aux responsabilités	 <b>CHLOÉ CARÉ</b> recherche et développement	 <b>BRUNO GENDRON</b> activités sportives et activités émergentes	 <b>WALTER GROCHULSKA</b> santé - Atoutform <sup>1</sup>	 <b>NODÉMIE JOST</b> jeunesse et éducation populaire formations	 <b>ANNE-MARIE LEMOINE</b> formation des dirigeants	 <b>NICOLAS MENAGER</b> commission sportive FICEP
 <b>CÉLINE REIXACH</b> inclusion des publics	 <b>PHILIPPE RENAUD</b> activités artistiques et culturelles - réunion des trésoriers de comités régionaux	 <b>BERNARD OLIVIER</b> Adagio					



## COMMISSIONS STATUTAIRES

En janvier 2021, le comité directeur a procédé à la nomination des commissions statutaires. En plus des responsables cités, ce sont environ quarante personnes qui composent ces commissions au titre de membres.

- Appel: Laurence Sauvez
- Discipline: Jean-Luc André
- Comité éthique et déontologique: Jean Vintzel
- Juridique: Catherine Judéaux
- Juges, arbitres et jurés: Dominique Joly
- Médicale: Bertrand Rousseau
- Surveillance des opérations électorales: Catherine Judéaux

## COMMISSIONS INSTITUTIONNELLES

En janvier 2021, le comité directeur a procédé à la nomination des commissions institutionnelles. En plus des responsables cités, ce sont presque trente personnes qui composent ces commissions au titre de membres.

- Finances: Yves Lambert
- Formations: Cécile Mercier
- Partenariats: Denis Veyret
- Règlements des activités: Philippe Blanc

## COMMISSIONS NATIONALES D'ACTIVITÉS

En juin 2021, le comité directeur a procédé à la nomination des commissions nationales d'activités. En plus des responsables cités, ce sont cent quatre-vingt-dix personnes qui composent ces commissions au titre de membres.

- Activités aquatiques: Christelle Xalle
- Activités de pleine nature: Geneviève Babou-Ruadel
- Arts martiaux et sports de combat: Dominique Bouny
- Atoutform': Brigitte Giampiccolo
- Basket-ball: Jean Baudon
- Boules: Jean-Michel Pauze
- Démarche sociétale et environnementale: Antoine Deltour
- Danses: Karen Huguen et Ophélie Pontet
- Eveil de l'enfant: Emmanuel Barrou
- Football: Thibault Duron
- Groupe de proposition de sens: Gérard Briaud
- Gym Form': en cours de nomination
- Gymnastique féminine: Youri Darboret
- Gymnastique masculine: Thierry Bellier
- Gymnastique rythmique et sportive: Françoise Baraton
- Histoire et Patrimoine: Anne-Cécile Faure
- Musiques: Yannick Leboucher
- Pratiques artistiques et culturelles: Monique Rouge et Christophe Rougier
- Tennis de table: Stéphane Dekeukelaere
- Tir à l'arc: Alexandre Druault
- Tir sportif: Jean Metaut
- Twirling: Daleila Marhoum et Fabrice Veyssièrre
- Ski et montagne: Fabien Bois



## LE CONSEIL DU TERRITOIRE

Pour la mandature 2020/2024, le conseil du territoire alternera réunion en présentiel et visioconférence à hauteur de 4 séances par an. En 2020/2021, pour la mise en route de la nouvelle mandature, il s'est réuni 2 fois en visioconférence et une fois en présentiel, ce qui a permis de déterminer le cadre de travail et d'amorcer les premiers travaux de réflexion du bureau directeur et des présidents de comités régionaux.

## LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Après 16 années d'investissement au sein de la fédération, Laurence Sauvez a quitté ses fonctions de directrice technique nationale et de coordinatrice des services en février dernier. Après un long processus de recrutement mené collaborativement par la direction des Sports, l'Agence nationale du sport, l'AS des directrice technique nationale et la fédération, le ministre des Sports a nommé au 1<sup>er</sup> juin dernier Fabienne Venot comme DTN de la FSCF.

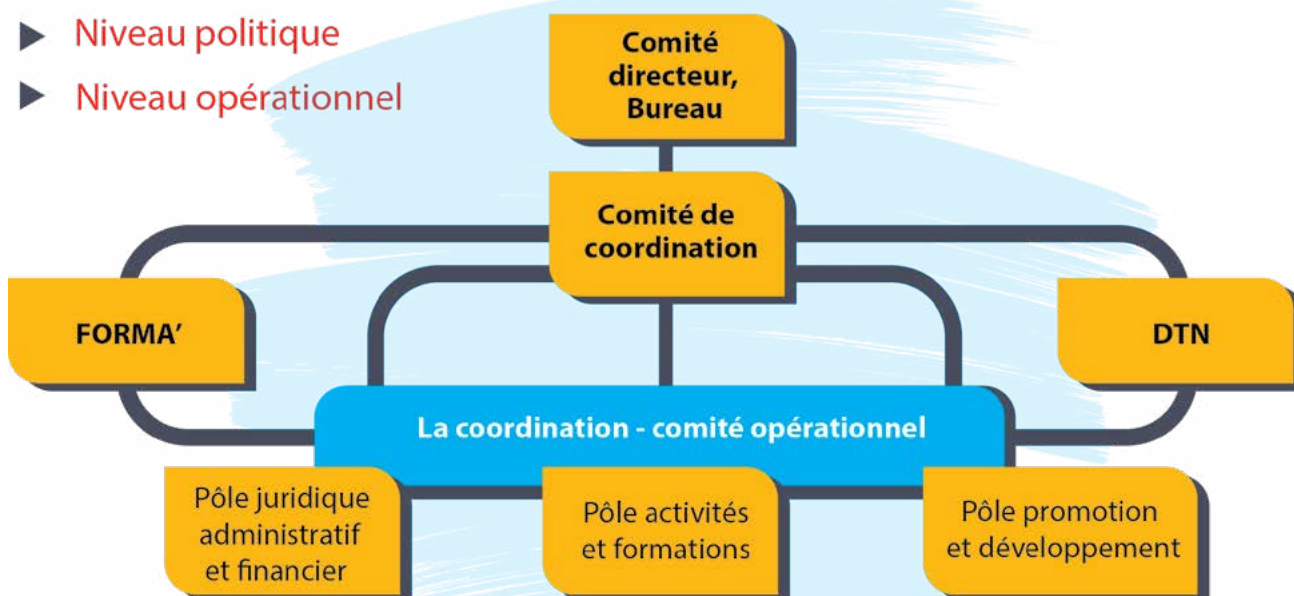
Issue d'une famille sportive, compétitrice et entraîneur de tennis, elle a suivi un parcours universitaire en administration économique et sociale tout en se spécialisant dans le management sportif. Grande pratiquante de sports de nature, elle a œuvré pendant 25 ans au sein de la fédération française de randonnée en tant que conseillère technique nationale, puis directrice technique nationale; elle y a développé l'accessibilité et la pratique des sports de nature pour tous et sur tous les territoires. À la recherche d'une nouvelle perspective professionnelle, elle a été convaincue par les valeurs, les ambitions, le projet éducatif et le plan de développement de la FSCF. Elle souhaite s'inscrire dans une vraie continuité de management, rassembler tous les acteurs, mobiliser toutes les énergies, afin de permettre une reprise adaptée des activités, le déploiement du plan de développement 2020/2024, la promotion des valeurs et le rayonnement de la fédération.



Fabienne Venot

Ses principales missions seront la promotion des activités éducatives sportives et culturelles dans le respect des valeurs humanistes et l'organisation du déploiement des politiques publiques et des dispositifs associés au sein de la fédération. Interlocutrice privilégiée des organismes assurant la gouvernance du sport en France, elle contribuera également à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et d'actions dans les domaines des activités, de la formation, de l'accompagnement des territoires, du développement de la professionnalisation et de l'emploi dans les comités, etc.

## LE SIÈGE FÉDÉRAL, UNE ORGANISATION MATRICIELLE



Fin août 2021, le siège fédéral compte 23 salariés.

## UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

### COMITÉS RÉGIONAUX

Les comités régionaux ont procédé en 2020 au renouvellement de leur conseil d'administration (33 % de renouvellement de leur présidence):

<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b> Denis Veyret	<b>Bourgogne Franche-Comté</b> Marc Lechenne	<b>Bretagne</b> Frédérique Brisset	<b>Centre Val-de-Loire</b> Christelle Billard-Adriet
<b>Grand-Est</b> Jean-Marie Wintz	<b>Hauts-de-France</b> Antoine Deltour	<b>Île-de-France</b> Bruno Gendron	<b>Normandie</b> Nadia Desfaudais
<b>Nouvelle-Aquitaine</b> Geneviève Manigaud	<b>Occitanie</b> Philippe Paulino	<b>Provence-Alpes Côte d'Azur</b> Michel Cervini	<b>Pays-de-la-Loire</b> Daniel Grunemwald

### COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Les 66 comités départementaux ont procédé en 2020 au renouvellement de leur conseil d'administration, à 43 % présidé par des femmes. Le taux de renouvellement à la présidence s'élève à 26 % avec 52 % de primo arrivantes. 82 départements en métropole, 5 départements outre-mer et une collectivité d'outre-mer sont couverts par un comité départemental ou régional.

La fédération a une pensée pour Jean-Pierre Naville, nouvellement élu au comité départemental du Loiret, décédé subitement.

<b>Ain</b> Didier Millet	<b>Allier</b> Myriam Jimenez	<b>Alpes-Maritimes</b> Jean Fournier	<b>Ardèche</b> Edith Changeat	<b>Ardennes</b> François Ruiz	<b>Aube/Haute Marne</b> Dominik Schenk
<b>Bas-Rhin</b> Tania Ottmann	<b>Bouches-du-Rhône</b> Thibault Duron	<b>Calvados</b> Delphine Lemée	<b>Cantal</b> Jacqueline Echaubard	<b>Cher-et-Indre</b> Patrice Bayette	<b>Côtes-d'Armor</b> Graziella Hamonic
<b>Côte-d'Or</b> Marie-Agnès Foulon	<b>Dauphiné (38)</b> Didier Gautier	<b>Deux Charentes (16/17)</b> Myriam Laclau	<b>Dordogne Agenais (24/47)</b> Michel Séjourné	<b>Doubs/Haute Saône/Territoire de Belfort</b> Walter Grochulski	<b>Essonne</b> Pierre Fregnet
<b>Eure-et-Loir</b> Erick Beauvais	<b>Finistère</b> Jean-Luc André	<b>Gironde</b> Dominique Kargulewicz	<b>Guadeloupe</b> Danielle Lunion	<b>Haute-Loire</b> Bénédicte Dussert	<b>Haut-Rhin</b> Gérard Fohrer
<b>Haute-Savoie</b> Reine Grangerat	<b>Hauts-de-Seine</b> Emmanuel Loiseau	<b>Haute-Vienne</b> Marie-Paule Lascaux	<b>Ille-et-Vilaine</b> Mireille Mauger	<b>Jura</b> Daniel Richard	<b>Landes</b> Michèle Duboscq
<b>Loire</b> Maryvonne Joly	<b>Loire-Atlantique</b> Jean-Marc Leray	<b>Loiret</b> Nicole Hay	<b>Loir-et-Cher</b> Patrick Laurendeau	<b>Maine-et-Loire</b> Lionel Merlet	<b>Manche</b> Xavier Pilet
<b>Marne</b> Eric Martin	<b>Mayenne</b> Marcel Gautier	<b>Meurthe-et-Moselle</b> Philippe Renaud	<b>Meuse</b> Adeline Bayette	<b>Morbihan</b> Michel Le Gallo	<b>Moselle</b> Jean-Marc Schneider
<b>Nord</b> Brigitte Bersoux	<b>Oise</b> Gaëlle Barège	<b>Orne</b> Marie-Ange Bazin	<b>Paris</b> Nadine Schlosser	<b>Pas-de-Calais</b> Fabien Markiewicz	<b>Poitou (79/86)</b> Gilles Morin
<b>Puy-de-Dôme</b> Christophe Gignoux	<b>Pyrénées-Atlantiques</b> Pierre Bartheu	<b>Rhône</b> Dominique Morel	<b>Saône-et-Loire</b> Annick Decerle	<b>Sarthe</b> Magali Chevet	<b>Savoie</b> Jean-Michel Garrel
<b>Seine-et-Marne</b> Marie-Luce Pierucci	<b>Seine-Maritime</b> Nicole Barthélémy	<b>Seine-Saint-Denis</b> Marcel Bourdin	<b>Somme / Aisne</b> Valérie Belsito	<b>Touraine (37)</b> Patrick Laurendeau	<b>Polynésie française</b> Francis Caillet
<b>Val-de-Marne</b> Alexia Nerfie	<b>Val-d'Oise</b> Jacques Lagarde	<b>Vendée</b> Christèle Vivier	<b>Vosges</b> Ophélie Antoine	<b>Yonne</b> Jean-Michel Jourdan	<b>Yvelines</b> En cours

## LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL 2020/2024

L'assemblée générale du 12 décembre 2020 a approuvé le nouveau plan de développement fédéral (2020-2024). Riche et structurant, il suit l'ensemble de la stratégie menée depuis quelques années. Sa transversalité, son appui au territoire ou encore la mise en avant de la communauté seront au cœur des objectifs fédéraux des quatre prochaines années.

Le plan de développement fédéral se construit autour de 2 grands axes, 4 programmes et 51 actions, en intégrant le niveau de déclinaison de chaque action :

**AXE 1 :** Proposer une offre d'activités et d'actions favorisant le développement global de la personne en lien avec le projet éducatif.

**Programme 1.1 :** Valoriser la spécificité affinitaire de la fédération à travers ses activités et ses actions.

**Programme 1.2 :** Promouvoir la diversité des activités et des actions fédérales pour tous les publics.

**AXE 2 :** S'appuyer sur la communauté FSCF pour diversifier notre modèle économique tout en promouvant les valeurs et savoir-faire fédéraux.

**Programme 2.1 :** Valoriser nos ressources humaines au service du développement des structures territoriales.

**Programme 2.2 :** Engager la communauté associative dans une démarche économique durable.

### ACTIONS 2020/2021

Pour la saison 2020/2021, 30 actions prioritaires ont débuté et se poursuivront en 2021/2022.

#### Extrait du plan de développement fédéral :

##### AXE 1 // PROGRAMME 1.1

*Action 1 :* Déterminer le schéma d'organisation et les missions des commissions techniques et transversales pour la mandature.

*Action 2 :* Mettre en place un processus de suivi des actions de développement et de mise en œuvre du plan de développement fédéral par les commissions.

*Action 4 :* Former les salariés à l'accompagnement des commissions en vue du développement de l'activité.

*Action 5 :* Construire un plan de formation des membres de commission pour le développement de leur activité.

*Action 6 :* Coordonner et poursuivre l'activité des groupes de travail créés pour la mise en place d'une nouvelle offre de pratique d'activités multiples.

*Action 9 :* Favoriser l'engagement des jeunes.

*Action 10 :* Mettre en place des week-end SoLeader sur l'ensemble du territoire.

*Action 11 :* Développer les ELI sur l'ensemble du territoire en fonction de la volonté politique locale.

##### AXE 1 // PROGRAMME 1.2

*Action 14 :* Accompagner le développement des activités émergentes.

*Action 16 :* Perpétuer la qualité de l'offre des activités historiques de la fédération.

*Action 17 :* Pérenniser les offres récentes d'activités de la fédération.

*Action 20 :* Poursuivre le déploiement du programme Atoutform' sur l'ensemble du territoire

*Action 22 :* Approfondir notre approche handivalide et des pratiques adaptées.

*Action 23 :* Développer un concept culture et santé.

*Action 25 :* Mettre en place un processus de définition et d'appropriation de la RSO à la FSCF.

##### AXE 2 // PROGRAMME 2.1

*Action 28 :* Remodeler l'UFF en élargissant son public à l'ensemble des acteurs de la fédération

*Action 29 :* Construire une offre fédérale de formation pour chaque activité.

*Action 31 :* Réactualiser une étude de l'existant de l'offre de formation sur l'ensemble du territoire pour mieux cerner les besoins.

*Action 32 :* Accompagner les territoires dans la réalisation d'un diagnostic territorial

*Action 33 :* Mettre en place des conventions d'objectifs et un suivi des actions du PDF avec les territoires.

*Action 34 :* Mettre en place de nouveaux moyens RH dédiés au déploiement du PDF dans les territoires.

*Action 36 :* Développer le e-learning dans l'ensemble de nos formations.

##### AXE 2 // PROGRAMME 2.2

*Action 38 :* Créer des parcours d'incitation à l'engagement.

*Action 40 :* Rafraichir les contenus de présentation des valeurs et fondamentaux historiques de la fédération.

*Action 43 :* Impliquer les partenaires publics et associatifs dans la communauté FSCF.

*Action 46 :* Diversifier l'offre de formation professionnelle.

*Action 47 :* Repenser la stratégie de développement de la boutique.

*Action 48 :* S'inscrire dans la stratégie impact & héritage de Paris 2024.

*Action 50 :* Mettre en place des programmes d'éducation propre aux quartiers politique de la Ville.

*Action 51 :* Déployer des programmes adaptés aux Zones de Revitalisation Rurale.

Les 21 autres actions débuteront lors des prochaines saisons.

# FACE À LA CRISE

La fédération a été fortement impactée pour la 2<sup>ème</sup> saison consécutive par la crise sanitaire de la Covid-19 et les différentes interdictions de pratiquer. A chacune des différentes phases de restrictions et d'autorisations, la fédération a pu compter sur l'adaptabilité et le dynamisme de ses associations pour que la pratique puisse malgré tout se poursuivre. Cependant, elle enregistre une baisse de ses effectifs pour la saison 2020/2021 de 35 %.

La fédération a pris soin de garder un contact régulier avec ses comités via des visioconférences et des lettres d'information (infolettres) envoyées régulièrement et plus particulièrement à chaque changement dans les restrictions sanitaires. Et elle a demandé à ses comités de rester en contact avec les associations, quand bien même. Ces dernières pouvaient connaître une éventuelle suspension d'activités (en fonction de l'activité proposée et des potentielles restrictions renforcées par les préfetures).

Une page dédiée sur le site internet a été mise à jour dès réception de nouvelles informations, décrets, protocoles, etc.

La fédération a mis en place de nombreuses opérations visant à éviter une trop grande fragilisation de ses associations.

## DES AIDES FÉDÉRALES EXCEPTIONNELLES

Malgré la perte importante de recettes, la fédération a souhaité soutenir ses adhérents en mettant en place trois dispositifs :

- distribution d'une aide exceptionnelle d'urgence pour un montant de 172 000 € bénéficiant à 4 comités régionaux, 7 comités départementaux et 4 associations ;
- affiliation : gratuité de la part nationale 2020/2021 au bénéfice de toutes les associations (comités régionaux et départementaux compris), soit un abandon de 195 000 € avec incitation aux structures territoriales de s'engager solidairement auprès de la fédération dans ce processus d'aide à destination des associations locales ;
- mise en place d'une réduction exceptionnelle de 2,50 € par licence sur la part fédérale, qui sera reversée en 2021-2022, à concurrence du nombre de licences validées sur la saison précédente.

## UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES DEMANDES D'AIDES PUBLIQUES

L'Etat a déployé une multitude de mesures d'aide pour soutenir l'emploi et les associations : activité partielle, fonds de solidarité, prise en charge des coûts fixes, soutien à l'embauche des jeunes, prêt garanti par l'Etat, report et exonérations de charges sociales. Pendant toute la période de crise, la fédération a tenu régulièrement informées ses structures sur l'ensemble de ces dispositifs via les actualités du site internet, les infolettres, les réseaux sociaux, ou encore lors des assises de printemps. Techniquement, la « vie associative » du pôle juridique, administratif et financier est intervenue pour aider aux montages de 64 dossiers

d'associations adhérentes, plus particulièrement sur les calculs de demande du fonds de solidarité et d'indemnisation d'activité partielle.

## LA FORMATION DES RÉFÉRENTS COVID

Selon le protocole national édité par le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour assurer la santé et la sécurité des pratiquants en association face à l'épidémie de COVID-19, chaque association doit désigner et former obligatoirement une personne au rôle de « référent COVID-19 ». Ce référent s'assure de la mise en œuvre des mesures sanitaires définies et de l'information des adhérents s'appuyant sur les décrets et les consignes sanitaires issues du ministère. À l'initiative du médecin fédéral, Bertrand Rousseau, cinq temps de formation ont été proposés aux licenciés. Ce sont plus de 400 personnes qui ont été formées et qui peuvent accompagner leur association pour la mise en place des protocoles sanitaires et pour veiller à leur bonne exécution.



## DES PROTOCOLES RELAYÉS

La fédération s'est attachée à transmettre les différents protocoles liés aux pratiques d'activités, qu'ils émanent du ministère chargé des Sports, du ministère de la Culture ou encore de la DJEPVA\* et à proposer des conseils d'application. Par ces envois, il s'agissait pour elle de garantir le respect des consignes par tous et pour le bien de tous et d'inviter les associations à reprendre leurs activités dès que cela était possible.

## DES WEBINAIRES HEBDOMADAIRES : L'INSTANT FÉDÉRAL

À l'heure du numérique et de la communication digitale, la FSCF a mis à profit cette période sociale particulière pour proposer à l'ensemble de ses structures, licenciés et bénévoles, des séances d'information visant à développer ou à mieux appréhender diverses thématiques.

Une fois par semaine, à partir du 25 mars, la fédération a donné rendez-vous pour *L'instant fédéral*. Ces webinaires ont offert la possibilité de découvrir ou de se familiariser avec les actions réalisées par la fédération ainsi qu'avec les différents dispositifs fédéraux existants. La formation, les offres jeunesse, l'association employeur mais aussi le PSF, les assurances, etc., autant de sujets divers et variés qui ont été abordés avec simplicité et bonne humeur.

Cette première série de 14 webinaires a permis à 28 intervenants de partager leur domaine de compétence avec plus de 330 participants.

Tous les webinaires passés, ainsi que les supports de présentation se trouvent sur le site internet fédéral.

## LA GOUVERNANCE

La fédération ainsi que l'ensemble de ses comités ont procédé à leurs assemblées générales électorales par voie électronique. Les réunions institutionnelles se sont toutes tenues par visioconférence entre octobre et juin.



\*DJEPVA : direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

## ACTIVITÉ PARTIELLE ET TÉLÉTRAVAIL

L'activité partielle est un outil qui permet à l'employeur en difficulté d'éviter des licenciements économiques en faisant prendre en charge partiellement ou totalement le coût de la rémunération de ses salariés en sous-activité.

Conformément au décret 2020-325 du 25 mars 2020, la fédération, pour maintenir ses emplois en cette période de baisse d'activité, a donc sollicité ce dispositif de novembre 2020 à avril 2021, dans un premier temps sous une formule identique pour l'ensemble du personnel, puis à compter du mois de février sous une forme individualisée.



L'ensemble des salariés a également participé à cet effort en abandonnant une partie de son salaire à compter de janvier 2021. La prise en charge par l'État s'élève sur cette période à 59 941 € et le maintien par la fédération à 12 830 €. Durant la saison 2020/2021, les salariés du siège ont essentiellement œuvré en télétravail grâce à une dotation d'ordinateurs portables et un accès au serveur fédéral.

Le retour sur site s'est effectué en fonction des différentes phases de restrictions sanitaires et des demandes gouvernementales. Toutefois, au meilleur de la situation sanitaire, le travail en présentiel n'a pas excédé 3 jours par semaine.

## LA FSCF EN FÊTE !

Afin de célébrer la reprise à venir et de redynamiser son territoire, la fédération a organisé une opération « La FSCF en fête » les 26 et 27 juin.

Voir page 19.

# ADAGIO

# ADAGIO

(Aide à la Digitalisation des Associations et Gestion Informatique des Organisations)

## UN PROJET DE LONG TERME AVEC UN ABOUTISSEMENT EN 2020-2021

Au cours de cette saison, les travaux se sont poursuivis fortement et l'outil numérique de la fédération a désormais été baptisé « ADAGIO » soit Aide à la digitalisation des associations et gestion informatisée des organisations.

Après une mise en œuvre reportée d'un an en raison du confinement, mais aussi du fait des contraintes ne permettant pas de mettre en œuvre une formation dans les régions, la saison 2020-2021 a été consacrée à la finalisation des paramètres fédéraux pour une bonne utilisation de ce nouvel outil.

Après une présentation dans le cadre des assises de printemps, le déploiement d'ADAGIO s'est concrétisé par une formation dans chaque région (pour les comités départementaux et régionaux) sur une période de trois semaines en juin afin de permettre une ouverture pour la saison 2021-2022.

La préparation de la saison s'est effectuée dès le début juillet par la saisie des cotisations départementales et régionales par l'ensemble des structures.



La saison 2021-2022 a été lancée par une ouverture d'Adagio le 23 août pour toutes les associations. Afin de faciliter la formation de ces dernières par les structures territoriales, le siège fédéral a mis à disposition des outils : fiches explicatives, tutoriels vidéo, déroulé de formation, etc.

Six régions ont procédé au recrutement d'un volontaire en service civique pour accompagner les associations sur leur territoire.

ADAGIO va digitaliser l'ensemble des offres et des services de la fédération et notamment permettre à chaque licencié d'accéder à son propre espace personnel où il retrouvera toutes ses informations (licence(s), diplôme(s), etc.). Les étapes qui suivent en début de saison 2021-2022 concernent l'inscription aux formations et aux compétitions gérées par le siège fédéral.



## HONORABILITÉ DES DIRIGEANTS ET DES ENCADRANTS

Destiné à prévenir les violences sexuelles dans le sport, le contrôle d'honorabilité a été élargi aux dirigeants et encadrants bénévoles des associations à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. En effet, la ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Roxana Maracineanu, a souhaité généraliser ce contrôle d'honorabilité pour « les encadrants bénévoles et les membres des équipes dirigeantes des associations sportives ». Sont concernés toute personne, mineure ou majeure, considérée comme « éducateur sportif », quelle que soit la qualification utilisée (ex : moniteur, éducateur, etc.) ainsi que les dirigeants d'associations (ex : président, trésorier, etc.). Dès le 23 août et le lancement du nouveau logiciel de saisie ADAGIO, ce contrôle s'appliquera à l'ensemble des acteurs fédéraux que sont les comités régionaux, départementaux et associations affiliées.



# SOUTIEN ET VALORISATION DE LA VIE ASSOCIATIVE

## VIE ASSOCIATIVE

Depuis mai 2020, un espace dédié à la vie associative est accessible sur le site internet et amendé régulièrement dans le but d'assurer un lien avec les adhérents et de les soutenir dans la gestion de leur vie quotidienne.



Les thèmes régulièrement traités sont le fonctionnement, les ressources, la gestion financière et l'emploi pour répondre aux sollicitations (612 en 2020/2021).

La crise sanitaire a marqué particulièrement l'aspect « cotisations », « adhésions », « dons », et la vie associative a été appelée à redéfinir ces ressources, à rappeler les fondements, les aspects fiscaux et à redonner toute son importance aux statuts associatifs. Des visio-interventions ont également été mises en place à la demande de comités régionaux et départementaux pour rappeler ces principes de base.

## LE PSF



Pour la campagne de financement des projets sportifs fédéraux (PSF) en 2021, la fédération a reconduit la même organisation que la saison précédente.

Sous le pilotage « politico-technique » du secrétaire général et de la trésorière générale adjointe, une commission nationale d'instruction composée de 18 membres issus de tout le territoire, avec l'appui des trois cadres techniques nationaux et de deux salariés du siège, a instruit les demandes et fait des propositions d'attribution au comité directeur de juin.

L'Agence nationale du sport (ANS) a validé début juillet la répartition arrêtée par le comité directeur. Les services du siège ont ensuite préparé les états de paiement pour que l'ANS procède dans les meilleurs délais au versement des subventions.

Les objectifs de cette campagne pour la FSCF s'articulaient autour de 4 axes :

- La promotion du sport santé (la déclinaison du programme fédéral Atoutform', la mise en œuvre de formations fédérales « sport santé », etc.) ;
- Le développement de l'éthique et de la citoyenneté (la politique fédérale de développement durable, la prévention des violences et des discriminations, le soutien à l'engagement et la prise de responsabilité, etc.) ;
- Le développement de la pratique (Éveil de l'enfant, Gym'Form, action en faveur des personnes en situation de handicap, développement de la multiactivité et des pratiques innovantes, proposition de pratiques ouvertes à tous les publics, action pour engager une dynamique de rebond suite à la crise sanitaire, etc.) ;
- Le plan *France Relance* (associations en très grande difficulté, association menant des actions en faveur de la reprise de l'activité sportive, association mettant en place des actions liées aux protocoles sanitaires).

## QUELQUES CHIFFRES

- Part territoriale 2021 de **709 100 €** (contre 515 625 € en 2020), répartie de la façon suivante :
  - > Enveloppe de base 2021 : 516 450 € (dont Outre-mer : 7 200 €),
  - > Enveloppe complémentaire : 192 650 € (dont Plan France relance : 135 650 € pour : les associations en très grande difficulté financière, les actions en faveur de la reprise de l'activité, les actions liées aux protocoles sanitaires).
- **171 projets** ont été déposés (contre 155 en 2020), pour **362 actions** (contre 293 en 2020) par **12 comités régionaux, 30 comités départementaux et 129 associations**.
- **28,50 %** des crédits ont été attribués aux comités régionaux, **25,50 %** aux comités départementaux et **46 %** aux associations.

L'objectif à l'horizon 2024 est que 50 % de ces crédits soient attribués aux associations.

## LA PROFESSIONNALISATION DES STRUCTURES DÉCONCENTRÉES

La professionnalisation des structures territoriales est un enjeu permanent pour la fédération. Elle permet son développement et sa performance, en accompagnant ses élus dans de nombreux domaines.

### ACCOMPAGNEMENT À LA FORMATION CONTINUE DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAUX (ADT)

Depuis la saison 2019/2020, l'accompagnement à la formation continue des ADT se déroule en 3 temps tout au long de la saison (en visioconférence pour cette saison) :

3 novembre 2020 :

- intervention sur le dispositif des services civiques à la FSCF ;
- présentation d'un dispositif mis en place par le comité départemental de Vendée sur les solutions et les ressources numériques pour les associations.

25 février 2021 :

- présentation d'Adagio par la société Exalto ;
- discussion sur les suites à donner aux travaux collaboratifs intitulé le « Kfé des confinés » ;
- réalisation de fiches préparatoires à des actions du plan de développement fédéral ;
- réflexion sur la la priorisation à donner dans les territoires à la planification des actions du PDF pour la mandature 2020-2024.

24 juin 2021 :

- ouverture par Fabienne VENOT ;

- présentation par Laurence MUNOZ, vice-présidente en charge de la recherche et de l'innovation, de thèmes développés par vice-présidence : accueil par les comités régionaux d'un stagiaire STAPS APAS pour le déploiement du dispositif AVA, Handi-valide, Atout'form ;
- présentation de Fabrick (expérience d'un webinar participatif impulsée par les Hauts de France) qui propose un cycle d'échanges et de sensibilisation autour de la thématique de l'innovation et de la spécificité des activités ;
- Temps d'échange sur l'offre de service « du concept au produit ».

En dépit de la crise de la Covid-19, l'année des professionnels des structures territoriales fut riche en productions, partages et réflexions au service de l'institution fédérale.

### ACCOMPAGNEMENT POUR L'EMPLOI

Il est évident que l'association à but non lucratif n'est pas un employeur comme les autres. En effet, les motivations et critères de rentabilité des dirigeants bénévoles ne sont pas les mêmes et les salariés sont souvent aussi des militants. Il n'en demeure pas moins que les associations sont soumises au même droit du travail et droit de la sécurité sociale que les autres entreprises. La fédération accompagne dans l'emploi ses structures dans trois domaines :

- un appui financier à l'embauche par ses structures régionales (75 000 € en 2020/2021 pour 2 comités régionaux) ;
- un appui documentaire accessible sur le site internet dans l'onglet Vie Associative ;
- des actualités régulières sur les mesures d'aide à l'emploi.

## LES TERRITOIRES ULTRAMARINS

Le comité départemental de Polynésie compte sur son territoire environ 45 000 journées jeunes toutes activités confondues sur les 4 atolls (Tahiti, Makemo, Ua Pou, Nuku-Hiva, avec une difficulté particulière sur Ua Pou dûe au nombre limité de vols). Les accueils collectifs de mineurs (ACM) avec et sans hébergement se sont maintenus avec une obligation de formation pour donner les consignes réglementaires et sanitaires liées à la pandémie. Les formations non professionnelles (BAFA, BAFD, PSC1 et BSA équivalent BSB en métropole) se sont poursuivies. Les nombreux services civiques sur le territoire polynésien ont participé à l'accueil, l'inclusion des jeunes et aux actions du comité. Les PLEI (programme loisirs éducatifs en internat) et WEI (week-end éducatifs en internat) avec l'Education nationale ont été reconduits aux Marquises (collège et lycée) et à Tuamoutu. La convention avec le contrat de ville à Paea a été renforcée avec des activités périscolaires ou extra-scolaires et pendant les vacances scolaires au sein des ACM pour apporter un soutien aux jeunes en difficulté. M. Emmanuel Ygout à la Direction interrégionale de la PJJ Ile-de-France et Outre-Mer, informé du dynamisme du comité départemental de Polynésie par son homologue CTN à la FSCF, souhaite s'inscrire dans des actions de collaboration.

Le territoire Guadeloupe-Martinique-Saint-Martin se développe avec de nouvelles associations (Five B, etc.) et des formations en BAFA-BAFD qui se mettent en place à Saint-Martin. Dans ce cadre, le président général a rencontré Annick Pétrus, sénatrice de Saint-Martin.

Le comité départemental Réunion-Mayotte et Océan Indien poursuit sa réorganisation et envisage le développement de formations dans le respect du cahier des charges fédérales (BAFA et CQP).





## LA DÉMARCHE QUALITÉ

La fédération est engagée dans la mise en place d'une démarche qualité, valorisant ainsi la richesse et la diversité des actions menées sur le territoire. L'investissement des associations est ainsi mis en avant et souligne leur engagement sur des projets très variés.

La démarche qualité revêt différentes facettes, telles que :

- l'accompagnement rigoureux dans le cadre du dispositif de service civique ;
- l'appartenance et la qualité de service à travers la certification ;
- le développement du label Enfanc'Éveil sur le territoire ;
- la valorisation d'actions liées au développement durable via la Démarche responsable ;
- l'exigence dans l'offre des pratiques du programme Atoutform'.

### SERVICE CIVIQUE

Depuis 2012, ce sont plus de 700 jeunes volontaires qui se sont engagés dans le dispositif du service civique auprès de structures affiliées. Pour cette saison, 116 jeunes ont mené des missions



dans les domaines de la culture, du développement durable, de l'éducation pour tous, de la mémoire et la citoyenneté, de la santé, de la solidarité et du sport. Le rendez-vous en septembre avec madame Angrand, présidente de l'Agence du service civique, consolide l'engagement dans ce dispositif : plus de missions financées pour la saison à venir et durée de celles-ci rallongée. L'agrément permet à une structure affiliée de dynamiser ses projets, de développer de nouvelles offres pour ses licenciés ou de nouveaux publics en s'adjoignant le concours de jeunes motivés, découvrant le monde associatif et apportant leur regard et leur savoir-faire. Ces missions offrent aux associations des moyens humains qui leur font souvent défaut et la possibilité pour un jeune de s'investir dans un univers qu'il ne connaissait pas ou peu.

Dans le cadre particulier de la crise sanitaire, des comités régionaux et départementaux ont proposé une offre de formations civiques et citoyennes à distance.

La fédération s'appuie sur une démarche qualité afin de permettre à chaque acteur de s'y épanouir. Le jeune, qui donne de son temps, doit être accueilli dans les meilleures conditions et pouvoir assurer sa mission idéalement. Cela concerne également la structure qui doit connaître les conditions de mise en œuvre de ce dispositif. Cette démarche s'articule autour de deux grands axes :

- une charte qualité à l'attention des structures d'accueil et associations tierces ;
- un bilan d'étape, proposé aux tuteurs ainsi qu'aux volontaires.

La fédération met à disposition des structures d'accueil une mallette, regroupant des documents utiles à une bonne pratique du dispositif de service civique (guide de l'entretien, fiches tuteurs, fiche de suivi...). Cette mallette, construite autour d'un travail concerté avec les territoires, a pour vocation d'évoluer au fil du temps.

### LA CERTIFICATION

Engagée depuis 2016 dans une démarche de valorisation des associations affiliées, la fédération encourage, grâce à une certification reconnue, toutes les associations qui offrent aux adhérents des services associatifs de qualité. Cette démarche volontaire permet à l'association de garantir la qualité d'accueil, d'encadrement et d'offre d'activités. La certification est valable 5 ans. Elle est entérinée par le comité départemental d'appartenance de l'association au regard du respect des 12 critères obligatoires, répartis dans cinq domaines : la vie fédérale, la vie associative, les activités, la formation et la communication. Chaque année, le comité départemental assure que l'association remplit les conditions de la certification.

Pour la saison 2020/2021, 27 nouvelles associations ont obtenu la certification. Cela porte à 330 le nombre d'associations certifiées par la fédération.

L'année 2021 marque la fin du premier cycle de certification dont le renouvellement a été reporté d'un an en raison de la crise sanitaire. Un groupe de travail a été constitué afin d'étudier des pistes d'amélioration souhaitées par le territoire.

### LE LABEL ENFANC'ÉVEIL

À travers le label Enfanc'Éveil, la fédération participe à la valorisation de ses associations affiliées qui se sont engagées dans la démarche Éveil de l'enfant. Cette année *La Saint Michel de Voujeaucourt* (25) a obtenu le renouvellement de son label. Ce label est un gage de qualité et de sécurité dans le cadre de l'activité Éveil de l'enfant, au travers du projet éducatif de la fédération qui prend en compte les particularités de chaque âge et grâce à un programme, à des contenus basés sur la multi activité et à la mise en place de formations.

### DÉMARCHE RESPONSABLE

La fédération valorise et met en avant les comités, associations et organisateurs de manifestations qui s'investissent dans des actions remarquables. La



commission nationale développement durable a mis en place une reconnaissance, *la Démarche responsable* qui, après examen des actions engagées, est accordée pour :

- une durée de quatre ans, à toute structure s'engageant ou renouvelant Une Charte – Un Club. Cette année, quatre associations l'ont obtenue
- une rencontre ou une manifestation pour organisateurs engagés, en particulier ceux en charge d'événements culturels, artistiques ou de loisirs qui ne peuvent accéder au label porté par le CNOSF. Du fait de la crise sanitaire, les manifestations n'ont pu se tenir, mais ce n'est que partie remise puisque la plupart des organisateurs ont déjà reconduit leur événement pour 2022.

### ATOUTFORM'

Voir page 43

# LES ÉVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION

Le 108<sup>ème</sup> congrès de la fédération initialement prévu à Bergerac (24) du 26 au 28 novembre 2020 a été annulé. La fédération a toutefois organisé son assemblée générale par voie électronique.

Dès le mercredi 9 décembre, et durant 24 heures, les quelques 265 délégués désignés par les comités régionaux et départementaux pour participer aux différents scrutins ont pu se prononcer sur les 9 résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale et désigner les 26 membres du nouveau comité directeur national (sur 28 candidats). Après validation par la commission électorale, les résultats ont été publiés sur la plateforme en ligne. Réuni à huis clos, le comité directeur a alors décidé de proposer la candidature de Christian Babonneau au poste de président général de la fédération, cette proposition étant soumise à un nouveau vote de l'assemblée générale, effectué sur la période du vendredi 11 au samedi 12 décembre. La dernière séquence s'est déroulée le samedi à la clôture des votes avec une présentation des rapports d'activité, financier et moral,



résultat des votes des différentes résolutions, et par le bilan de la mandature 2016/2020. L'annonce de la composition du nouveau comité directeur et de l'élection à la présidence de Christian Babonneau a précédé l'allocution de ce dernier durant laquelle il a présenté les grands axes de la mandature 2020-2024.

## LES ASSISES DE PRINTEMPS

L'édition 2021 des Assises de printemps s'est tenue les 19 et 20 mars 2021 en visioconférence. Temps d'information et de formation pour les dirigeants nationaux, régionaux et départementaux, elle a réuni plus de 200 personnes à chacun de ses temps de travail :



- informations consacrée à une large revue d'actualité : mise en place du nouveau comité directeur, lancement de la procédure de renouvellement des

commissions nationales, programmation du calendrier des formations, adaptation du fonctionnement du siège à la situation sanitaire, mise en œuvre des priorités du plan de développement fédéral inventaire

- précis et exhaustif de l'ensemble des aides publiques accessibles aux associations ;
- présentation détaillée du logiciel Adagio ;
- ateliers autour d'actions pour la reprise des activités ;
- réunion des présidents de comités départementaux.

## LES ACTES DU COLLOQUE



La fédération, dans le cadre de son 120<sup>ème</sup> anniversaire en 2018, a organisé un colloque sur la place et le rôle des fédérations affinitaires et multisports. Les actes du colloque sont parus en 2021 sous le titre *L'Implication sociale du mouvement sportif : la FSCF entre permanence et mutations*. Ces travaux ont été dirigés par Laurence Munoz, Yves Morales et Yohann Fortune.

# LA FSCF EN FÊTE!

Les 26 et 27 juin 2021, a eu lieu, partout en France, dans bon nombre de structures, l'évènement *La FSCF en fête!* L'occasion pour tous les adhérents de la FSCF de se retrouver après de longs mois sans pratique et de partager des moments forts autour des 5 valeurs du projet éducatif de la fédération.

En raison de la fermeture des gymnases, théâtres, salles de concert et autres équipements, de l'annulation des compétitions et rencontres, de l'arrêt des pratiques associatives depuis mars 2020, *La FSCF en fête!* a été le projet de la fédération pour la saison 2020/2021.

*La FSCF en fête!* avait donc pour objectif premier de permettre aux adhérents et aux structures locales ou territoriales de montrer que la vie associative est une composante à part entière du lien social, indispensable au quotidien de chacun. Cet évènement était également l'occasion pour les différents acteurs de se préparer à la future rentrée sportive.

*La FSCF en fête!* a également permis aux différentes structures de se faire connaître, grâce à la disposition par la fédération de packs événements personnalisables afin de soutenir la communication en amont des actions portées par ces dernières. L'ambition était de se rassembler autour d'un même message, porté nationalement avec l'hashtag #FSCFenFete.



Le résultat de cet évènement s'est traduit par de nombreuses actions sur les 12 territoires régionaux, y compris les DOM TOM, qui ont réuni près de 4 800 personnes et 80 associations au détour de tournois sportifs, de galas, de flash mobs, de journées portes ouvertes, de randonnées ou même de simple pique-niques. Toutes les associations et structures territoriales ont redoublé d'inventivité afin de rassembler enfants, parents, amis et famille, permettant ainsi de mieux se faire connaître, et de démontrer la richesse de leurs activités.

Du côté des réseaux sociaux :

- Plus de 1 000 interactions avec le post teasing « J-1 » sur Instagram,
- Près de 80 stories partagées avec la mention @lafscf,
- Plus de 100 utilisations de l'hashtag #FSCFenFete sur le week-end,
- + 1 725% d'interactions sur la page Instagram durant les évènements *La FSCF en fête!*



# LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

## MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le ministère de la Culture soutient les actions de la fédération en faveur des activités artistiques et culturelles. Deux actions ont fait l'objet d'un financement d'un montant de 15 000 € cette année.

Par ailleurs, la fédération a été sollicitée par le ministère de la Culture pour participer à des travaux sur la définition d'un vaste plan de subventionnement aux associations de fanfare.

Douze associations FSCF (sur 17 proposées) ont été ainsi retenues dans le cadre de l'appel à projets lancé par le ministère de la Culture. Destinés à favoriser une meilleure prise en compte de la pratique artistique et culturelle populaire, les projets présentés avaient pour objectif de développer le rôle des fanfares et harmonies dans la construction du lien social et leur rayonnement dans les territoires.



## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

### MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

La fédération travaille en étroite collaboration avec son ministère de tutelle. Bien que la convention pluriannuelle d'objectifs soit dorénavant portée par l'Agence nationale du sport, le ministère chargé des Sports continue de soutenir les activités de la FSCF, notamment par l'appui en cadres d'État dont le contingent est revu chaque année (convention-cadre spécifique). Ainsi la fédération bénéficie de 4 cadres d'État (une DTN et 3 CTN) pour la mise en œuvre de son projet de développement fédéral. L'année 2021 a vu le changement de la directrice technique nationale. Laurence Sauvez ayant souhaité donner un autre élan à sa carrière professionnelle a été remplacée le 21 mai 2021 par Fabienne Venot, nommée pour une durée de deux ans renouvelable. Dans le cadre de leur mission, la directrice technique nationale et les conseillers techniques nationaux mettent en œuvre les politiques publiques au sein de la fédération et contribuent à la mise en place du plan de développement fédéral. Pour ce faire, ils participent à des réunions au ministère et dans divers groupes de travail au sein des pôles ressources nationaux.



## DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE (DJEPVA)

Dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire, si la FSCF n'est pas accompagnée dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, elle est néanmoins régulièrement soutenue pour les actions qu'elle mène.

Pour 2021, une aide de 15 000 € a été accordée pour le financement des actions suivantes :

- Encourager l'engagement bénévole des jeunes comme un moyen d'épanouissement personnel et d'ouverture sur la société ;
- Concourir à l'attractivité des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire comme espaces privilégiés pour l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble.

Le dossier de renouvellement de l'habilitation nationale FSCF pour l'organisation de sessions BAFA-BAFD, prolongée jusque fin 2021, a été travaillé avec l'appui de territoires qui se sont portés volontaires à sa réalisation, pour la prochaine période 2021-2025.

## AGENCE NATIONALE DU SPORT - PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX (PSF)

Pour mémoire, l'Agence nationale du sport est officiellement née le mercredi 24 avril 2019 sous la forme d'un groupement d'intérêt public.



L'année 2020 clôturait la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) de l'olympiade et marquait un changement d'interlocuteur sur ce dossier, l'ANS prenant le relais du ministère des Sports sur ce dossier.

L'année 2021 a donc été marquée par la rédaction du premier contrat de développement de la fédération avec l'ANS. La FSCF bénéficiera d'un appui financier de 600 000 €, après évaluation annuelle et justification de l'utilisation des crédits alloués.

La fédération bénéficie également du soutien de l'Agence nationale du sport pour la mise en œuvre de son projet sportif fédéral (PSF) sur les territoires (ex part territoriale du CNDS). Pour l'année 2021, elle a été dotée d'une enveloppe globale de 709 100 € (dont une enveloppe complémentaire de 192 650 € dans le cadre du plan de relance de l'Etat « France relance ») pour financer les projets de ses structures, comités et clubs, en lien avec son plan de développement fédéral.

Les actions et projets financés dans le cadre de la CPO ou du PSF, qui n'ont pu être mis en œuvre en 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire, ont bénéficié d'un report sur 2021.

La fédération bénéficie d'un soutien financier pour deux emplois sportifs qualifiés, pour la mise en œuvre du PSF, et pour la mise en place d'un nouvel outil de digitalisation de son offre dans le cadre de la transformation numérique.

## COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF)

La participation de la FSCF aux différents travaux du CNOSF a été particulièrement dense la saison écoulée. Plusieurs membres du bureau et la directrice technique nationale ont participé aux nombreuses réunions en visioconférences des fédérations non olympiques et aux webinaires portant notamment sur les mesures d'aide aux clubs en lien avec la crise sanitaire : Mon club près de chez moi, carte passerelle, Pass sport, Sport-Santé-Culture-Civisme (2S-2C), etc.



La présentation du Médicosport-santé en novembre était accompagnée d'un séminaire de travail des référents santé des organisations sportives auquel le médecin fédéral a participé. Brigitte Henriques, vice-présidente du CNOSF en charge du développement et de la diversité des pratiques lors de la précédente mandature et vice-présidente déléguée de la Fédération française de football depuis 2017, a été élue à la présidence du CNOSF avec 57,8 % des voix à l'issue du premier tour de l'élection à laquelle prenaient également part Emmanuelle Bonnet-Oulaldj, Thierry Rey et Patrice Martin. La candidature de Laurence Munoz (vice-présidente de la fédération) au conseil d'administration du CNOSF n'a pas été retenue.

## COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CPSF)

En tant qu'acteur du mouvement sportif, la fédération soutient l'ambition nationale que constituent les jeux olympiques et paralympiques 2024. A ce titre, elle a souhaité devenir partenaire du Comité paralympique et sportif français (CPSF).



## CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES ACTIVITÉS AQUATIQUES (CIAA)

La FSCF a maintenu sa coopération au sein de l'association autonome le CIAA, entité regroupant 20 fédérations ayant en commun la pratique et le développement des activités aquatiques.

## I.D.ORIZON

Représentée par Laurence Munoz, élue présidente de la plateforme interfédérale le 31 mai 2021, la FSCF a poursuivi sa collaboration avec I.D.ORIZON – Ensemble pour un sport partagé. A ce titre, elle a pris part aux échanges d'espaces de partage d'idées et de réflexions visant à donner une autre visibilité à la plus-value éducative et sociale de l'activité physique et sportive pour tous.



## EUROPE

Les financements obtenus pour le camp FICEP 2020 dans le cadre d'Erasmus ont été prolongés jusqu'à la fin de l'année 2021.



Erasmus+

## MADAGASCAR

Dans le souci de soutenir le développement des activités de la fédération malgache, la FIHEZAMA, la solidarité fédérale s'exerce par un soutien financier annuel visant à améliorer les conditions de vie des personnels salariés de la FIHEZAMA.

## AUTRES INSTANCES

La fédération est représentée dans les instances dirigeantes des différentes organisations sportives :

- Académie nationale olympique française (ANOF),
- l'Association française pour un sport sans violence et pour le fair play (AFSVFP),
- Comité français Pierre de Coubertin (CFPC).

Elle est également représentée au Comité de la flamme sous l'Arc de Triomphe et participe aux travaux de réflexion de la Commission Armées-Jeunesse.

Elle siège au sein de plusieurs organismes de culture et d'éducation populaire :

- la Coordination des fédérations et des associations de culture et de communication (COFAC),
- la Coordination des associations musicales de pratiques amateurs (CAMPA),
- le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP).

Lors de la dernière assemblée générale du CNAJEP, la fédération n'a pas été réélue au comité exécutif. Elle continue cependant sa participation aux travaux du groupe d'appui Education populaire et pratiques sportives ainsi qu'aux 3 assemblées permanentes annuelles.

Enfin, les vice-présidents Gérard Briaud et Patrick Laurendeau participent aux réunions des conseils d'administration et groupes de travail de l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA), des mouvements éducatifs de l'apostolat des laïcs et de l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL).

# LA COMMUNICATION

La saison 2020/2021 restera une saison forte en matière de communication. La fédération s'est mobilisée pour continuer à développer des outils au service des associations et structures décentralisées (comités départementaux et régionaux). Entre la campagne de communication de rentrée graphiquement renouvelée, les nouvelles vidéos en design d'animation, une présence médiatique forte, les numéros toujours aussi riches et variés de la revue officielle *Les Jeunes*, l'animation quotidienne des réseaux sociaux et le développement du logiciel Adagio, la communication ne s'est jamais arrêtée.

## NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Pour débiter la saison 2020-2021, la fédération s'est modernisée en proposant à ses associations une toute nouvelle campagne de communication avec un nouveau visuel qui illustre la diversité des activités.

Axée sur le message *Vivons ensemble l'expérience sport et culture*, la nouvelle campagne de rentrée propose un slogan qui se veut rassembleur, fédérateur, ouvert à tous avec une prise en compte de toutes les formes de pratiques.

Pour une meilleure identification visuelle auprès de ses licenciés ainsi que du grand public, la fédération a privilégié la mise en lumière de son logo sur l'affiche de manière très visuelle, colorée, avec l'apparition au premier plan des quatre lettres qui composent son logo : F, S, C et F. Pour illustrer la diversité des activités, des pictogrammes de personnages (féminins, masculins, jeunes, adolescents, adultes, séniors) s'incrustent au sein de ces lettres. Dessinés par une illustratrice de renom, Gwladys Morey, ces pictogrammes se veulent être le reflet des pratiques ouvertes à tous, sans distinction, dans le respect des idées, des niveaux et des particularités de chacun. L'incrustation de ces

personnages souhaite donc participer au message global que la fédération veut faire passer à travers ce nouveau visuel : une fédération synonyme d'une grande famille où l'on vit l'expérience sport et culture ensemble. Comme chaque année, ce nouveau visuel était intégré au « pack rentrée », un ensemble de documents envoyés par courrier aux associations, comités régionaux et départementaux.



## TROIS NOUVELLES VIDÉOS LUDIQUES POUR LE PROGRAMME ATOUTFORM'

Pour donner encore plus de visibilité à son programme santé et après avoir réalisé une première vidéo en 2019, la fédération s'est dotée de 3 autres vidéos ludiques en design d'animation qui présentent chacune, en détail, une thématique : Atout+, Form+ et Bouge+.

Dans un souci de cohérence, les vidéos ont été réalisées avec le même graphisme présentant le programme Atoutform'.

Au sein des vidéos, derrière chaque prise de parole de la voix-off, des personnages crayonnés évoluent et illustrent des situations concrètes au sein de chaque thématique. Par exemple :

- un animateur sportif qui effectue et explique un étirement auprès d'un groupe d'adolescents sur un terrain de football (Atout+) ;
- un autre animateur qui fait passer des tests physiques (Form+) ;
- un groupe de lycéens se challengeant grâce à des applications numériques pour améliorer leurs déplacements quotidiens (Bouge+).

Grâce au design d'animation, l'enchaînement est fluide et simple entre chaque scène, illustrant les situations ou activités précises dans chaque thématique.



## UNE NOTORIÉTÉ ACCRUE GRÂCE À LA PRESSE

Grands événements nationaux, actions socio-éducatives, formations, etc., la fédération valorise par une visibilité dans la presse les axes de son plan de développement.

Pour la saison 2020-2021, la fédération a continué sa collaboration avec l'agence de presse avec laquelle elle travaille depuis septembre 2019, celle-ci portant toujours autant ses fruits au regard des retombées régionales et nationales obtenues malgré la crise de la Covid-19.

Côté régional, les revues de presse mensuelles élaborées par la fédération n'ont cessé de s'étoffer, montrant combien les associations et structures affiliées à la fédération sont dynamiques et engagées, par le biais des actions menées sur les territoires.



Côté national, les sujets proposés par la fédération ont dû s'adapter à ce contexte exceptionnel. Malgré cette difficulté, la fédération a su en tirer profit notamment par le biais d'une visibilité significative dans de grands médias nationaux à la fin de l'année 2020.

En septembre, Julien Mary, coordinateur du siège national, était l'invité de l'émission « On vous dit tout », chronique du journal du 12h sur France 3 Paris, pour parler du sport en temps de Covid. Un mois plus tard, c'est le média spécialiste du marketing sportif, Sport Stratégies, qui a mis en lumière deux informations importantes pour la fédération : le programme santé national Atoutform', et le renouvellement du partenariat avec MMA.

Pour finir l'année, la fédération a fait l'objet de deux passages remarquables au sujet de la reprise des activités extrascolaires pour les enfants : une mention dans le journal télévisé de TF1 dans la rubrique « Le 20h vous répond », et l'interview vidéo de Christian Babonneau, président général de la fédération, sur la matinale de BFM TV.

## UNE REVUE OFFICIELLE TOUJOURS AUSSI RICHE EN INFORMATIONS



Depuis le 4 mars 1905, date de sa première parution, le journal officiel de la fédération intitulé *Les Jeunes*, à travers ses 36 pages par numéro, rend compte des activités fédérales dans 4 rubriques phares : fédération, activités, formation et actions.

Plus de 2500 numéros plus tard, ce support de communication a su évoluer avec son temps grâce à des contenus qui collent aux problématiques de la société actuelle, notamment par la publication, pour la saison 2020-2021, de grands dossiers thématiques. Sur les 5 éditions paraissant sur la saison, le comité de rédaction a modernisé sa ligne éditoriale et a choisi de donner un coup de projecteur à divers sujets en lien avec l'actualité : la place des femmes dans le sport, la culture santé en lien avec le programme santé national de la fédération Atoutform', les

violences sexuelles dans le sport, les sports et les médias, ainsi que les Jeux olympiques et paralympiques.

Pour donner plus d'importance à ces thématiques toutes plus intéressantes les unes que les autres, la fédération a notamment fait appel à un grand nombre de contributeurs internes et externes à la fédération pour en parler, selon leurs domaines de compétences respectifs.

Enfin, pour faire connaître davantage chaque numéro et donc les thématiques mises en avant, la fédération continue à garder ce support attractif et dynamique grâce à la communication réalisée sur son site internet ainsi que sur ses réseaux sociaux. À l'époque d'un digital en constante modernisation, la fédération s'adapte alors aux nouveaux outils numériques à prendre en compte et sa stratégie de communication privilégie désormais la vidéo pour présenter chaque numéro.

## LE DIGITAL TRÈS PRÉSENT !

Plus que jamais, les réseaux sociaux ont contribué à maintenir et à développer le lien si précieux entre la FSCF et ses associations. Grâce à la mise en place de contenus toujours plus innovants et engageants, cet engouement pour la fédération est de plus en plus important chaque année comme l'atteste l'accroissement de la « communauté FSCF ». La page Facebook atteint 10 000 likes, le compte Twitter s'élève à 1 554 followers (contre 1 484 l'année précédente), la page Instagram a atteint les 2 180 abonnés, quant à LinkedIn, une nette progression est en cours puisque la FSCF compte 1 086 abonnés (quasiment 300 abonnés supplémentaires en un an).

En plus des réseaux sociaux, la fédération communique via ses deux newsletters : l'Infolettre et l'Instant Sport et Culture. Grâce à elles, la FSCF peut diffuser rapidement des informations importantes à des publics cibles. Cette année, 46 campagnes ont été réalisées ce qui représente 345 961 e-mails envoyés. L'infolettre a bénéficié d'un taux d'ouverture des mails de 51 % en moyenne et Sport et Culture de 18% pour l'instant.

Enfin, en cette période si particulière, le site internet fédéral a été rudement mis à contribution ! En raison des consignes sanitaires et des règlements concernant les activités sportives et culturelles mouvants, le site a été très régulièrement mis à jour avec les derniers décrets ou les tableaux récapitulatifs du Ministère en charge des Sports. Véritable vitrine de la FSCF, le site internet est le reflet de la vie fédérale avec des informations et des actualités quotidiennement mises à jour dans les quatre univers de la fédération, afin d'informer au mieux tous les publics de la FSCF.



# LES PARTENAIRES

Pour cette nouvelle mandature, la commission partenariat a été missionnée avec 3 objectifs principaux : développer et veiller sur ceux-ci actuels, renforcer la stratégie partenariale et de prospection, trouver des financements parallèles au partenariat.

La FSCF est soutenue depuis de nombreuses années par des partenaires fidèles, acteurs indispensables à tous les niveaux. Tant ceux-ci que les fournisseurs officiels apportent à la fédération des ressources aussi bien financières que matérielles, avec pour objectif premier de répondre aux besoins des associations et licenciés de la fédération. Malgré un contexte sanitaire particulier, plusieurs actions ont été mises en place tout au long de l'année.

La FSCF a notamment repris contact avec la société Woodbrass, partenaire de la fédération jusqu'à fin juin 2020, pour évoquer une future collaboration lors des prochaines saisons.

## PARTENAIRES OFFICIELS

### Crédit Mutuel

Partenaire officiel de la fédération depuis de nombreuses années, le **CRÉDIT MUTUEL** a renouvelé sa confiance pour les 4 prochaines années.

Pour rappel, le Crédit Mutuel accompagne l'ensemble des événements institutionnels de la fédération ainsi que des actions qui ciblent particulièrement les jeunes. Il soutient également tous les organisateurs des manifestations nationales par la distribution d'un kit composé d'éléments de communication et de t-shirts à destination des bénévoles.

Cette saison, le Crédit Mutuel - via son site *associathèque.fr* et ses experts - a proposé des webinaires sur des thématiques en lien avec la vie associative (juridique, fiscalité, organisation des manifestations...).



Assureur officiel de la fédération, **MMA** permet aux structures territoriales, associations et licenciés de bénéficier de couvertures d'assurances avantageuses.

Également partenaire officiel, MMA accompagne le développement des manifestations nationales via la fourniture d'un kit composé d'éléments de communication et de goodies à destination des bénévoles.

Malgré un contexte de crise sanitaire, MMA a souhaité renouveler son partenariat jusqu'à la fin de la saison 2022.

### GYMNOVA

En tant que partenaire technique gymnique, **GYMNOVA** met à disposition de la FSCF son savoir-faire et un matériel de pointe reconnu mondialement, en fournissant un plateau complet pour les organisateurs de 5 manifestations nationales (plus une en option). Partenaire historique depuis 2002, Gymnova accompagnera la fédération jusqu'en 2024.





## FOURNISSEURS OFFICELS



Derrière chaque trophée, derrière chaque fanion, derrière chaque médaille, derrière chaque vêtement officiel de la FSCF se cache discrètement mais efficacement **CASAL SPORT**, fournisseur officiel de la fédération jusqu'en 2024. Par ailleurs, chaque licencié ou association bénéficie d'une remise sur l'ensemble des produits disponibles sur [casalsport.com](https://casalsport.com).



Dans le cadre de sa récente collaboration avec **HELLOASSO**, la FSCF permet à ses associations de bénéficier gratuitement d'outils en ligne et d'un accompagnement personnalisé afin de simplifier la gestion de chaque structure. Ce fournisseur officiel offre également la possibilité de gérer la prise de licences directement depuis ADAGIO en se connectant sur son compte HelloAsso.



**DIMA SPORT**, fournisseur officiel de l'activité Éveil de l'enfant, œuvre au développement de cette activité historique. Cela se traduit par la mise à disposition de bons d'achat pour les structures fédérales labélisées « Enfanc'Éveil ». Dima Sport finance également la production des classeurs Dima Kid, documents pédagogiques élaborés par la fédération proposant des situations pour l'encadrement des 2-6 ans. Dans le cadre de l'accompagnement des territoires pour le développement de l'Éveil de l'enfant, les comités régionaux ayant répondu à un appel à projet ont continué de bénéficier d'une dotation à utiliser sur [dimasport.fr](https://dimasport.fr).



Les  
**Activités**

# PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

La fédération favorise l'épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions par la pratique d'activités sportives, gymniques, culturelles, artistiques éducatives et d'animation. Pour répondre aux attentes du plus grand nombre, 1 280 associations affiliées proposent la pratique de 1 à plus de 20 activités. Parmi elles, 42 % offrent de 2 à 26 activités. L'année 2020/2021, marquée par la pandémie, n'a pas permis de compter sur les grands rassemblements nationaux qui, chaque année organisés dans plus de 20 disciplines, participent à l'animation de ces pratiques. Cette situation a donc empêché la fédération, de composer avec ses 36 manifestations nationales annuelles qui rassemblent près 14 500 participants issus de 600 associations affiliées, et aux 7 500 bénévoles et 2 000 juges et arbitres de se retrouver. Des manifestations nationales ont malgré tout été organisées en fin de saison alors que la pression sanitaire désenflait : les rencontres nationales des randonnées et activités de pleine nature, le championnat national d'été de tir à l'arc, les rencontres individuelles des grands prix nationaux de musique. Alors que la crise sanitaire a particulièrement enrayé la dynamique annuelle des manifestations nationales, elle n'a néanmoins pas affecté toute initiative et a généré malgré tout un élan fédéral remarquable. En premier lieu la mise en place de webinaires *L'instant...* pour faire vivre les activités fédérales ; mais aussi, et malgré l'arrêt des activités sur la plus grande partie de la saison, de très nombreuses initiatives locales pour faire vivre sa discipline ont maintenu le lien social là où les nouveaux confinements auraient pu éloigner les uns des autres. Les nouvelles technologies ont permis à la multi activité de s'inviter dans le paysage des adhérents de la fédération. Danse, fitness, gym, musique, chant, éveil de l'enfant, autant de vidéos, de conseils, de cours pédagogiques mis en ligne pour animer, égayer et faire vivre la vie associative. Citons enfin l'initiative de la fédération relative à l'organisation en fin de saison des deux journées fédérales *La FSCF en fête !* qui, rassemblant 4 800 personnes et 80 associations sur 12 territoires régionaux dont les DOM TOM ont permis d'organiser partout des actions, des événements, en faveur de la reprise des activités et de souligner l'importance du lien social associatif.

## LES INNOVATIONS NUMÉRIQUES AU SERVICE DES ACTIVITÉS

Plusieurs actions de réflexion concernant les activités de la FSCF et l'innovation ont été mises en place ou poursuivies au cours de la saison 2020/2021. Au premier titre desquelles l'ambition de faire évoluer les activités vers un schéma distanciel et numérique permettant de concevoir l'organisation de challenges et autres concours virtuels, à défaut de pouvoir maintenir une offre événementielle en présentiel. Ainsi trois activités ont pu réaliser une offre de cette nature via

leur commission: le twirling avec son projet « Free Twirl », la danse avec ses rencontres numériques, et la GRS avec son challenge virtuel.

Pour terminer, les rendez-vous organisés par la fédération « le coin des idées » ont proposé des contenus techniques et pédagogiques permettant aux entraîneurs et aux animateurs d'enrichir l'offre de pratique au sein de leur activité, ainsi qu'apporter du contenu plus théorique sur des thèmes transversaux.

## LES ANNULATIONS



En raison de la crise sanitaire, la quasi-totalité des manifestations nationales programmées jusqu'au 31 août 2021 ont été annulées. La FSCF tient à remercier les associations et les bénévoles qui, pour beaucoup, avaient fait le choix de reporter leur organisation d'une année suite aux annulations de la saison 2020. Dans la mesure du possible, les manifestations sont une nouvelle fois reportées avec les mêmes associations pour la saison prochaine.

# LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

La fédération porte autant d'intérêt au développement corporel et moteur qu'au développement créatif et à l'expression des sensibilités individuelles. Les activités artistiques et culturelles représentent 6 % des licenciés, pour 296 sections d'association. 77 % des pratiquants sont des femmes.

## Ce secteur comprend 3 commissions nationales :

- Danses,
- Musiques,
- Pratiques artistiques et culturelles. Cette dernière commission assure la structuration et la coordination des autres activités artistiques et culturelles tels que les arts du cirque, le chant et le théâtre.



## LE DÉVELOPPEMENT

L'année 2020-2021 a permis de poursuivre l'action entreprise depuis plusieurs années en faveur du développement du secteur culturel. Cette saison a marqué le lancement de nombreux projets d'envergure :

- un certain nombre de comités ont déjà identifié en leur sein un référent culture. Ces référents sont appelés à être des relais entre les commissions nationales et les territoires. La nomination de ces nouvelles personnes-ressources représente pour la fédération une étape importante dans le développement de ses activités culturelles ;
- la fédération, en lien avec les trois autres fédérations et confédérations de musique et avec le ministère de la Culture, a travaillé au déploiement d'un fonds de subvention dédié aux orchestres et aux batteries-fanfars amateurs. Pour cette première session, une douzaine d'associations musicales affiliées réparties dans six régions, métropolitaines et d'outremer, recevra une subvention pour des projets visant à développer la formation amateur, à contribuer à diffuser la pratique orchestrale et à renforcer les synergies entre associations du territoire ;
- la fédération a également été sollicitée par le ministère de la Culture pour être associée au déploiement des Jeux de la Francophonie 2022. Cet événement sport et culture à destination des jeunes se tiendra à Kinshasa, Congo RDC ;
- des rencontres entre associations circassiennes et entre associations de chant choral ont été organisées par la commission des pratiques artistiques et culturelles afin de construire de nouveaux horizons pour ces deux activités.

Évidemment, l'impact sanitaire aura annihilé l'ambition portée par la fédération d'organiser ses rencontres nationales collectives de musique et son festival de rue *Arts en fête* sur le même lieu, et interdit la poursuite de l'ensemble de ses activités organisées collectivement.



## LES MANIFESTATIONS

### CARREFOURS CULTURELS



Plusieurs carrefours culturels ont eu lieu cette année. Ces rencontres ont vocation à proposer des temps d'échange et d'information autour des différentes pratiques afin d'envisager les diverses actions qui prendront place sur les territoires. Le premier carrefour « Culture et Territoires », a eu lieu le 20 février 2021 en visioconférence, et a rassemblé l'ensemble des commissions culturelles de la fédération, ainsi que de nombreux représentants territoriaux et associatifs. Au total, une cinquantaine de personnes était réunie pour partager les nombreuses actualités et projets culturels en cours et pour l'année à venir. De même, la commission nationale musiques a tenu à accompagner ses associations lors de trois carrefours (en décembre, février et juillet) afin de maintenir le lien et les informer des mesures de reprise des activités. La commission nationale des pratiques artistiques et culturelles a également organisé deux carrefours, en décembre 2020 et en mars 2021. Ces initiatives ont reçu des retours très positifs et ont fortement contribué à renforcer la structuration de l'activité culturelle sur le territoire. Enfin, un ultime carrefour s'est tenu en avril 2021, organisé par la commission nationale danses, dans le but de rassembler les associations pour que chacune puisse partager ses difficultés liées à la crise et se projeter dans les projets en construction.

### VISIO NATIONALE DE DANSE

Suite à l'annulation des rencontres nationales de danses à Saint-Sébastien-sur-Loire, la commission nationale a tout de même souhaité réunir les danseurs et danseuses licenciés pour un événement national. La visio nationale danses s'est tenue par Zoom le 29 mai 2021. Elle s'est composée de deux temps :

- un temps d'ateliers pour pratiquer à distance mais ensemble, qui a rassemblé près de 80 participants sur des pas de hip-hop et lors d'une initiation à la danse de cabaret ;
- un temps de visionnage des chorégraphies filmées de huit associations, qui a ensuite donné lieu à un vote en ligne.

Après dépouillage du scrutin, ce sont le *Bondoufle Amical Club* et sa chorégraphie « Disney Forever », la *Fraternelle des Volcans* avec sa vidéo sur le thème de « Lalaland » et l'*Éveil Sportif Amplepuis* et sa chorégraphie « Homm'age » qui ont reçu le coup de cœur du public. Une belle manière de faire vivre les rencontres nationales de danses malgré la situation !

### ATELIERS DANSE

Au mois de janvier 2021, dans un contexte où la crise sanitaire interdisait la pratique de la danse en présentiel, la commission nationale danses a proposé aux licenciés FSCF (toutes activités confondues) des cours en visioconférence avec Nadège Dentella, professeure de danse jazz diplômée d'Etat et membre



de la commission nationale. Ces cours ont été diffusés tous les lundis de janvier. Cette première session a réuni une dizaine de danseurs par cours. La commission nationale danses a souhaité renouveler l'action en avril 2021 en proposant des cours tous les mardis soirs, qui ont réuni chacun, une vingtaine de danseurs. Malgré les restrictions sanitaires peu favorables à la reprise de la danse, la commission nationale a su imaginer de nouveaux dispositifs adaptés afin d'assurer la continuité des activités chorégraphiques de la FSCF et maintenir un lien avec nos associations pendant cette période difficile.

### LES GRANDS PRIX NATIONAUX INDIVIDUELS

Si les grands prix nationaux collectifs de Musique qui devaient se dérouler à Rannée ont dû être reportés cette année encore, les grands prix nationaux individuels ont, eux, pu se tenir à Janzé en Ile-et-Vilaine, le 26 juin 2021 à l'occasion du week-end fédéral, *La FSCF en fête!*



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

# LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET D'ANIMATION

Les activités éducatives et d'animation regroupent les activités ludiques, périscolaires, mais également d'Éveil de l'enfant. Elles représentent 9 % des licenciés, répartis dans un peu plus de 424 sections d'associations. Elles aident les pratiquants à exploiter pleinement leur potentiel tout en encourageant au développement personnel, à l'autonomie, à l'initiative et à la création de lien social. Elles sont organisées par des animateurs professionnels ou bénévoles.



## LE DÉVELOPPEMENT

L'année 2020-2021 a permis d'amorcer de vastes projets qui contribuent à nourrir l'offre d'activités éducatives de la fédération. Divers chantiers ont ainsi été ouverts : la mise en place d'outils de développement pour le stage de formation d'Éveil aux responsabilités, un travail d'harmonisation et de structuration du dispositif « Weekend SoLeader », l'accompagnement des territoires FSCF dans le développement de l'offre des espaces loisirs itinérants (ELI). Par ailleurs, suite à deux années de report du séjour SoLeader, une table ronde a été organisée avec les anciens participants et encadrants dans l'optique de commencer à construire dès aujourd'hui la prochaine édition de ce séjour unique. Les sessions de formation d'Éveil aux responsabilités ont malheureusement dû être reportées pour cause de restrictions sanitaires.



## LES ELI

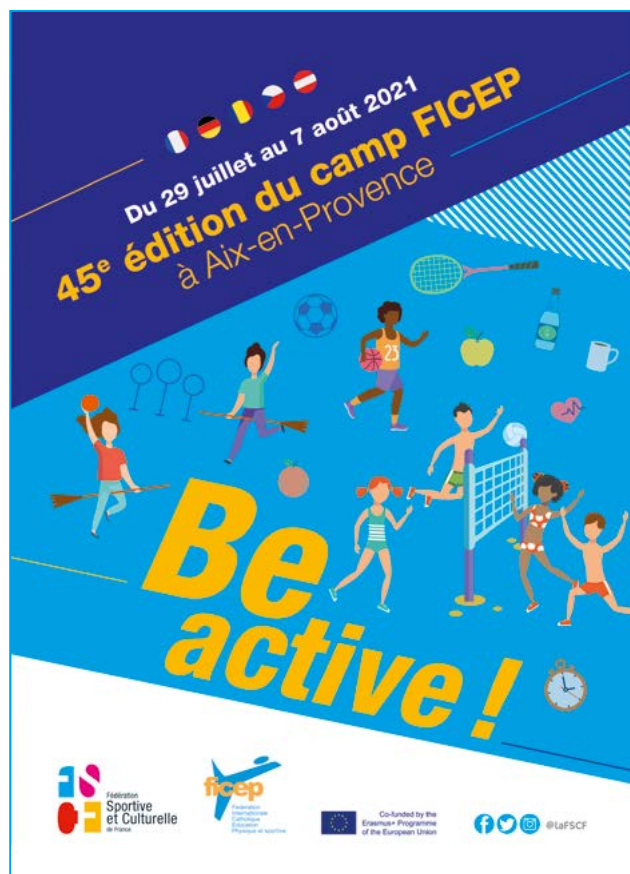
L'organisation d'espaces loisirs itinérants (ELI) accompagne chaque année la jeunesse locale des communes en déficit d'offre éducative et socialisante. Ce projet permet aux structures FSCF d'apporter une réelle valeur ajoutée à leur mission en tant que mouvement d'éducation populaire tout en développant leur zone d'influence et leur notoriété. Cette année, quasiment 1 000 jeunes ont pu bénéficier des activités mises en place par la FSCF et découvrir de nouvelles activités sportives innovantes. Ce dispositif est un axe important de développement pour la fédération, qui devrait prendre de l'ampleur dans les années à venir.



ESPACES LOISIRS  
ITINÉRANTS

## CAMP FICEP ET SOLEADER

Suite au report de sa 45<sup>ème</sup> édition l'année précédente, le camp Ficep a finalement eu lieu en France à Aix-en-Provence du 29 juillet au 7 août. *Plus de détails dans la rubrique « Les actions ». (voir p.45)*



Le séjour SoLeader, qui devait se tenir à Avignon en lien avec le célèbre festival de théâtre éponyme, n'a malheureusement pu avoir lieu suite à une annulation de dernière minute de la structure d'accueil.

## ÉVEIL DE L'ENFANT

L'Éveil de l'enfant, 3<sup>ème</sup> activité de la fédération en termes de licenciés, se base sur une démarche éducative ayant pour objectif le développement global des tout-petits.

Cette activité éducative existe à la fédération depuis le début des années 1990 et concerne deux tranches d'âge distinctes : les 6 mois à 2 ans, dont la pratique est nommée Éveil des premiers pas, et les 2 à 6 ans.

Avant 6 ans, l'enfant construit l'essentiel de son schéma moteur et commence à façonner ses choix, ses goûts et ses envies. Il est donc important de l'aider à se découvrir pour qu'il soit bien dans son corps, sa tête et qu'il devienne autonome. Ce concept d'éveil global permet à l'enfant de prendre conscience de ses capacités corporelles, artistiques,



et affectives, sociales, et de les exprimer avec beaucoup de plaisir. Les séances, d'une durée d'une heure environ, reposent sur quatre principes clés : découverte – diversité – collectif – personnaliser.

Les animateurs de l'activité Éveil de l'enfant, doivent être titulaires du diplôme d'animateur fédéral pour encadrer les enfants et mettre en place des ateliers éducatifs et didactiques.

Pour répondre aux spécificités des tout petits, la FSCF propose une formation dédiée à l'Éveil des premiers pas (selon les principes de la motricité libre) et une formation d'animateur fédéral Éveil de l'enfant. Elles permettent aux animateurs d'acquérir des connaissances théoriques fondamentales et de maîtriser des savoir-faire pédagogiques propres au jeune enfant.

### UNE ACTIVITÉ EN DÉVELOPPEMENT

Cette activité reste toujours prioritaire dans le plan de développement fédéral 2020-2024, notamment en tant qu'offre de multi activité. Cette année encore, la fédération a aidé financièrement les comités régionaux pour accentuer le développement de l'activité. La FSCF, via des conventions, a accompagné ses régions : pour la promotion (journée départementale, support de communication), pour l'achat de matériel chez Dima Sport (partenaire officiel de la fédération) pour la mise en place de bourses de formation dans le catalogue des formations fédérales (AF1, AF2, formation de formateurs). En contrepartie, les comités régionaux s'engagent à favoriser des actions de développement et inciter au respect de la non-spécialisation précoce et la non-compétition avant 6 ans.

L'Éveil de l'enfant s'adressant aux petits, il a été un peu moins impacté que certaines activités par les restrictions sanitaires mais est resté, cependant, soumis à des contraintes gouvernementales ou interdictions préfectorales.

# LES ACTIVITÉS GYMNIQUES ET D'EXPRESSION

Le secteur gymnique est le pôle d'activités le plus important avec d'ordinaire 50 % des licenciés pratiquant une activité gymnique. Avec 1 003 sections allant du trampoline au twirling, ce secteur est avant tout féminin (87 %).

## Quatre commissions nationales d'activité animent :

- la gymnastique féminine ;
- la gymnastique masculine ;
- la gymnastique rythmique et sportive ;
- le twirling.

Les activités gymniques et d'expression se pratiquent essentiellement en salle, elles ont été fortement impactées par les restrictions sanitaires. Les associations ont cependant réussi à maintenir quelques cours pour les mineurs et ont, dès que cela a été possible, proposé des entraînements en extérieur. Cependant, l'ensemble des compétitions nationales a dû être annulé. La reprise en juin 2021 n'a pas permis un entraînement suffisamment approfondi pour participer à des compétitions ou rencontres.

La FSCF a été contrainte, avec beaucoup de regrets, d'annuler les manifestations suivantes :

- Finales des coupes de gymnastique mixte
- Championnat national individuel de gymnastique mixte
- Championnat national par équipes « F-F1 » de gymnastique féminine
- Championnat national par équipes « F2 » de gymnastique féminine
- Championnat national par équipes « F3 » de gymnastique féminine
- Finales Interclubs de gymnastique masculine
- Championnat national par équipes de gymnastique masculine
- Championnat national 1 de GRS
- Championnat national 2 de GRS
- Championnat national 3 de GRS
- Coupe nationale individuelle de twirling
- Championnat national individuel de twirling
- Championnat national par équipes de twirling

Pour autant, les commissions gymniques et d'expression ont proposé des alternatives et ont conservé un lien étroit avec les associations.



## STAGE DE PERFECTIONNEMENT

Cette saison si particulière a néanmoins commencé par une rentrée animée de nombreux projets avec l'envie de rattraper le temps perdu et de répondre aux attentes des licenciés. Dans cet élan, le stage de perfectionnement de la Toussaint a réuni 53 participants à Eaubonne issus de la gymnastique féminine, de la gymnastique rythmique et du twirling. En ateliers spécifiques ou en cours mutualisés, les jeunes sportifs ont pu profiter des compétences d'une équipe de cadres très motivée par la richesse de ces interactions en multiactivité.



## LE COIN DES IDEES

Sous forme de visioconférence ou de vidéos, la coordination des activités gymniques et d'expression a proposé, chaque mercredi à compter de début 2021, des conseils, des idées pour les séances en extérieur et des outils pédagogiques. Cet espace, ouvert et disponible pour tous (entraîneurs, dirigeants et sportifs) a su trouver son public par le biais de réseaux sociaux. Les 11 vidéos diffusées ont rassemblé plus de 3500 vues.



## DES CHALLENGES VIRTUELS

Faute de manifestations en présentiel, la commission nationale de gymnastique rythmique et sportive et la commission nationale de twirling ont mis en place, chacune de leur côté, un challenge virtuel à destination des associations avec pour objectif de remettre du lien dans et avec les associations.

La commission nationale de GRS a proposé un challenge virtuel qui a réuni 14 associations, 30 chorégraphies et plus de 170 gymnastes auxquelles la commission a pu attribuer des *coups de cœurs*.

Quant au twirling, le *Free Twirl*, a également été un franc succès, avec la présentation de 860 twirlers au total, répartis en 144 chorégraphies individuelles, 42 duos et 89 équipes. L'attribution du *coup de cœur* du public a mobilisé plus de 2500 votes.



## DES CARREFOURS

Les commissions n'ayant pu tenir de carrefours lors du congrès, elles ont proposé des temps de travail, d'échanges et d'information en visioconférence ouverts à toutes les associations et tous les licenciés.

## RENCONTRE AVEC LES RESPONSABLES DES COMMISSIONS TECHNIQUES RÉGIONALES

La coordination gymnique a mobilisé les responsables des commissions techniques régionales les 9 et 10 janvier, pour leur proposer en visioconférence un temps d'échange et de construction avec les commissions nationales. Chaque région a pu présenter son organisation et partager ses difficultés ou son modèle de fonctionnement. Différents thèmes ont été abordés tels que la formation fédérale des animateurs, la formation des membres de jurys, les programmes techniques, mais également le développement de leur activité au sein de la fédération. Ces échanges fructueux permettent de construire ensemble les projets de demain, en phase avec la réalité du terrain. Ils s'inscrivent dans une perspective de continuité tout au long du mandat.

## DES LIENS AVEC LES LICENCIÉS

Pour renforcer le lien avec les licenciés, les commissions ont désormais recours aux réseaux sociaux à l'aide de pages Facebook qui leur sont dédiées respectivement. On peut compter un nombre important d'abonnés, (plus de 1200 personnes en gymnastique féminine, près de 800 en twirling, aux environs de 400 pour la gymnastique rythmique et la gymnastique masculine) qui suivent et commentent les actions des commissions.

## DES REPORTS D'ORGANISATIONS

Bien que, parfois reportées pour la deuxième fois, les associations ou comités organisateurs de manifestations nationales ont renouvelé leur souhait d'organiser en 2022 celles pour lesquelles ils s'étaient engagés sur les saisons précédentes.

# LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Les activités sportives représentent 35 % des licenciés FSCF, pour 1 412 sections d'association.

Elles sont pratiquées par les hommes à 55 % et par les femmes à 45 %.



## Onze commissions nationales animent le secteur dans les activités suivantes :

- activités aquatiques,
- activités de pleine nature,
- arts martiaux et sports de combat,
- basket-ball,
- boules,
- football,
- ski et montagne,
- tennis de table,
- tir à l'arc,
- tir sportif.

## Au cours de l'exercice 2020-2021, 2 manifestations seulement ont pu être maintenues dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur :

- Rencontres nationales des randonnées et activités de pleine nature à Piriac sur Mer (Loire-Atlantique),
- Championnat national d'été de tir à l'arc à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Malheureusement, au regard de la crise sanitaire, la FSCF a été contrainte, avec beaucoup de regrets, d'annuler les manifestations suivantes :

- Meeting Bernard Marchand de natation,
- Trophée Michel Rocolle de natation,
- Championnat national de natation,
- Finales nationales jeunes de basket-ball,
- Critérium national de triplètes de boules,
- Championnats nationaux de boules,
- Finales de coupes interclubs de boules,
- Finales U9, U11, U13 de football,
- Finales U15, U17 de football,
- Finales séniors de football,
- Championnat national de ski et snowboard,
- Championnat national de tennis de table,
- Challenge Lecuyer de tennis de table,
- Championnat national de printemps de tir sportif.

Au-delà des manifestations, le secteur sportif développe de nouveaux projets pour animer au mieux le territoire. L'objectif est de faire valoir la spécificité de la fédération pour offrir une nouvelle expérience au public.

## LE DÉVELOPPEMENT

La FSCF ambitionne pour la mandature en cours de mettre en place des formes de pratiques en réseau, en proposant un appui technique et logistique à des groupes plus diffus de pratiquants leur permettant de choisir leur programmation avec un nouveau mode de relation à l'association.

Cette année encore, les services ont accompagné les commissions nationales à mieux communiquer sur les événements territoriaux et nationaux.

La FSCF travaille afin de proposer de grands événements interactifs nationaux ou interrégionaux, qui permettraient de

rassembler sur une thématique, sur un même lieu et dans un même temps, des activités qui ne proposent pas ou peu de rassemblements nationaux, ou uniquement de proximité locale. Ce décloisonnement des activités permettra des événements plus riches en rencontres, notamment entre activités sportives, artistiques et culturelles.

Pour finir, les services ont travaillé une étude des offres des autres fédérations ainsi que sur les activités émergentes dont la FSCF peut se saisir pour innover, se différencier, se développer, tout en gardant comme fil conducteur son projet éducatif.

## LES MANIFESTATIONS NATIONALES

### RENCONTRES NATIONALES DES RANDONNÉES ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE À PIRIAC-SUR-MER

Du 21 au 24 mai, se sont déroulées les rencontres nationales des randonnées et activités de pleine nature, occasion pour les randonneurs de se retrouver, et de partager trois jours de découverte et de convivialité.

Les randonneurs, âgés de 15 à 79 ans, étaient issus de 8 régions et 12 départements. Fidèles des rencontres ou nouveaux pratiquants, ils ont ainsi profité, en plus de la randonnée, d'échanges intergénérationnels très chaleureux dans le plus pur esprit FSCF.



Un programme varié et bien équilibré, encadré par de nombreux animateurs, a permis aux participants tout au long d'une quarantaine de kilomètres, par petits groupes de 10, de découvrir les richesses de ce petit bout de terre, de la côte sauvage aux marais salants et de Saint-Nazaire, ville port, à Nantes, ville d'art.

Des initiations à la marche nordique et au foot en marchant ont également été proposées aux participants.

Ce rassemblement a également été l'occasion de mettre en lumière « l'ouverture », valeur du projet éducatif de la fédération.



### CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉTÉ DE TIR À L'ARC À CHALON-SUR-SAÔNE

C'est l'*Eveil* de Chalon-sur-Saône qui a accueilli les 26 et 27 juin 2021 le championnat national d'été de tir à l'arc. Après l'annulation de 2020, l'association avait relevé le défi de mettre en place cet accueil en 2021. Si les conditions sanitaires ont compliqué la préparation et la confirmation des participants à ce championnat, l'accueil a été particulièrement soigné par l'*Eveil* dans le Stade Léo Lagrange, tout à fait adapté à l'organisation d'une telle manifestation.

Les participants à ce championnat étaient moins nombreux qu'à l'accoutumée : 13 associations inscrites, au total 120 archers se répartissant en 59 binômes et 13 équipes, dont 26 jeunes. Le plaisir de se retrouver et de pratiquer comme à l'habitude le tir à l'arc, s'est ressenti tout au long des deux jours de compétition.

L'*Eveil* de Chalon-sur-Saône, autour de sa présidente Séverine Bresset, a mobilisé près d'une cinquantaine de bénévoles qui ont assuré un travail remarquable et permis le bon déroulement de ce championnat.

L'appui de l'office municipal des sports et des conseillers départementaux présents a été salué par le président du comité régional de Bourgogne-Franche-Comté et la présidente du comité départemental de Saône et Loire.

La présence d'un vidéaste a pu immortaliser l'instant et permettre à plus long terme la promotion de l'activité tir à l'arc.



La  
**Formation**

# PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La Fédération sportive et culturelle de France s'attache à former des bénévoles et des salariés désireux d'agir en faveur de l'épanouissement de chacun, de l'accueil de tous et du développement de la vie associative.

Elle propose des formations fédérales destinées aux animateurs, aux formateurs d'activités sportives, socio-culturelles, et aux dirigeants. Celles-ci permettent ainsi aux stagiaires d'acquérir de solides compétences techniques en matière d'éducation et d'animation de différents publics en tenant compte des spécificités de l'activité encadrée.

La FSCF propose également des formations professionnelles dans le domaine du sport, de la culture, de l'éducation et de l'animation, permettant l'insertion et l'évolution professionnelle au titre d'une activité principale ou complémentaire. Les publics ciblés sont les adhérents FSCF, comme les non-adhérents. Il s'agit de formations proposées en alternance, pour des éducateurs sportifs et des animateurs socio-culturels. Ces actions qualifiantes sont organisées par FORMA', l'institut de formation de la FSCF.

Comme la saison passée, la crise sanitaire a fortement ralenti les formations fédérales et professionnelles entre octobre 2020 et juin 2021. Cela a toutefois permis d'expérimenter de nouvelles méthodes, notamment via des sessions à distance.

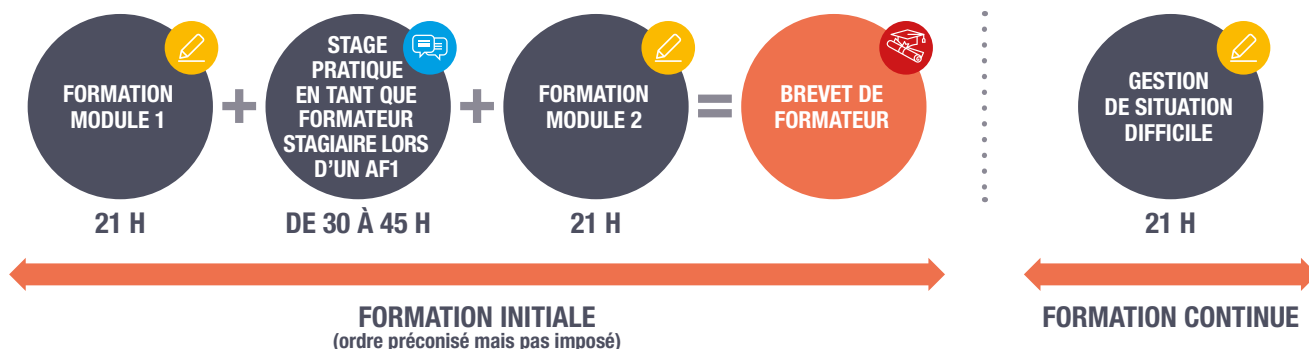
## LA FORMATION DE FORMATEURS ET DE DIRIGEANTS

### LA FORMATION DE FORMATEURS

Pour la deuxième saison, et ce malgré des annulations liées à la crise, le module 1 de la formation de formateur a pu être mis en place en Bretagne courant avril 2021. Une dizaine de stagiaires ont pu ainsi entamer le cursus afin d'obtenir le brevet de formateur fédéral. La formation se découpe désormais en deux modules de 3 jours. Elle a toujours été une action importante au sein de la FSCF : formation des animateurs, des dirigeants, des formateurs. La réforme des brevets fédéraux a nécessité une refonte de la formation de formateur afin qu'elle s'intègre dans le cursus fédéral. Pour rappel, les objectifs sont de :

- développer des connaissances et des compétences pédagogiques pour l'encadrement et l'animation de sessions de formation ;
- apporter aux stagiaires les outils leur permettant d'acquérir la posture nécessaire à la fonction de formateur ;
- préparer le formateur à l'animation d'une session de formation.

Sont ainsi abordés : les fonctions du formateur, les différentes conditions de l'apprentissage, les objectifs et outils pédagogiques, et l'on apprend également aux formateurs à communiquer face à un groupe. Les participants, venus de toute la France, sont issus du réseau fédéral. Élus de comités, bénévoles d'associations engagés dans la formation fédérale, agents de développement, formateurs BAFA, cette diversité de profil donne toute sa richesse à cette formation et montre l'implication des acteurs fédéraux dans ce domaine.



Afin de répondre à la demande, plusieurs sessions par module seront proposées courant 2021-2022.

## SÉMINAIRE DES FORMATEURS

Tous les 2 ans, formateurs fédéraux, BAFA-BAFD, et professionnels invités se réunissent pour échanger et faire le point sur leurs pratiques. Cette année le séminaire des formateurs n'a pu avoir lieu comme prévu à Sainte-Foy-lès-Lyon. Cependant, consciente que la pérennité de ses offres repose sur leur développement et leur évolution, d'autant plus en cette période particulière, la FSCF a souhaité maintenir le rendez-vous, tout en respectant les règles de distanciation.

Ainsi, pour la première fois, les participants ont pu assister à 2 visioconférences (en octobre), axées sur un thème plus que d'actualité : la formation à distance.

Si toutes ne peuvent se faire à distance, la plupart comportent au

moins une dimension théorique qui peut être transmise en distanciel et complétée en présentiel : accès à des ressources en ligne, suivi individuel ou de groupe, programmation audio ou vidéo.

C'est en partant de cette complémentarité (appelée communément « formation mixte » ou « blended ») que Guillaume Garreau (directeur de l'institut de formation Forma') a proposé à chacun de se questionner sur le rôle de formateur, la posture et les méthodes de transmission (pyramide d'Houssaye).

Plus concrètement mais toujours dans la même dynamique, Joris Darphin, consultant pour Agora Dazibao, a présenté un panel d'outils déjà existants et gratuits (framapad, framacalc, et padlet), le tout en utilisant les différentes fonctionnalités participatives de l'application Zoom.

Si les sessions ont été très denses, même pour les plus avisés, elles ont permis de prendre conscience des possibilités et ont déjà fait germer dans l'esprit de certains des pistes d'évolution.

Les sessions sont disponibles en ligne sur la chaîne YouTube de la FSCF et complétées par des tutoriels.



## SÉMINAIRE D'ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE RESPONSABILITÉS FÉDÉRALES



Une élection au sein d'une structure FSCF ou un simple souhait conduisant à une prise de responsabilité fédérale est une excellente nouvelle. Mais ce nouveau challenge peut également être source d'inquiétudes, d'incertitudes ou de questionnements.

En effet, qui dit responsabilité, nouvelle ou ancienne, dit peut-être nouvelles missions, nouvelles compétences à acquérir, nouvelles tâches, nouveaux temps à investir, etc.

Le séminaire d'accompagnement à la prise de responsabilités fédérales répond à cette liste non exhaustive de questions autour de débats, échanges, travaux pratiques, mises en situation, temps de formation et d'information, animés conjointement par des élus du comité directeur, des conseillers techniques nationaux et des salariés du siège fédéral.

Le CREPS de Boulouris (Alpes Maritimes) a accueilli les 8 stagiaires (restriction sanitaire oblige) de la session d'octobre 2020 le temps d'un weekend.

# LA FORMATION D'ANIMATEUR

## E-LEARNING

Qu'on le veuille ou non, la crise a obligé à un changement des habitudes quotidiennes et de la manière de porter certaines missions.

Les mutations sont permanentes, notamment au niveau du numérique. Le confinement aura fait la part belle aux outils collaboratifs et distanciels. Très peu utilisées jusqu'alors, les solutions telles que Zoom ou Microsoft Teams sont rapidement devenues indispensables pour continuer à communiquer et à échanger. Pour rester dans la course et être performant, il paraît inévitable d'actualiser ou d'acquérir de nouvelles compétences.

Consciente que l'offre de formation doit perdurer et s'adapter, la fédération a encouragé les expérimentations et les échanges de pratique au cours des derniers mois.

Le comité régional de Normandie a ainsi fait évoluer l'U.F.F. en digitalisant 100 % de la formation. Les modules en présentiel ont été transformés en classes virtuelles, en adaptant les méthodes pédagogiques pour maintenir l'interactivité (ateliers, quizz, tchat, forum, etc.). Il est donc désormais possible de s'engager dans un parcours de formation et ce sans jamais se déplacer. Fort de son succès, le projet sera essaimé à l'ensemble des organisateurs régionaux volontaires à partir de la rentrée 2021. La commission nationale de gymnastique féminine s'est également emparée du sujet et travaille à la digitalisation du cursus « juge ».

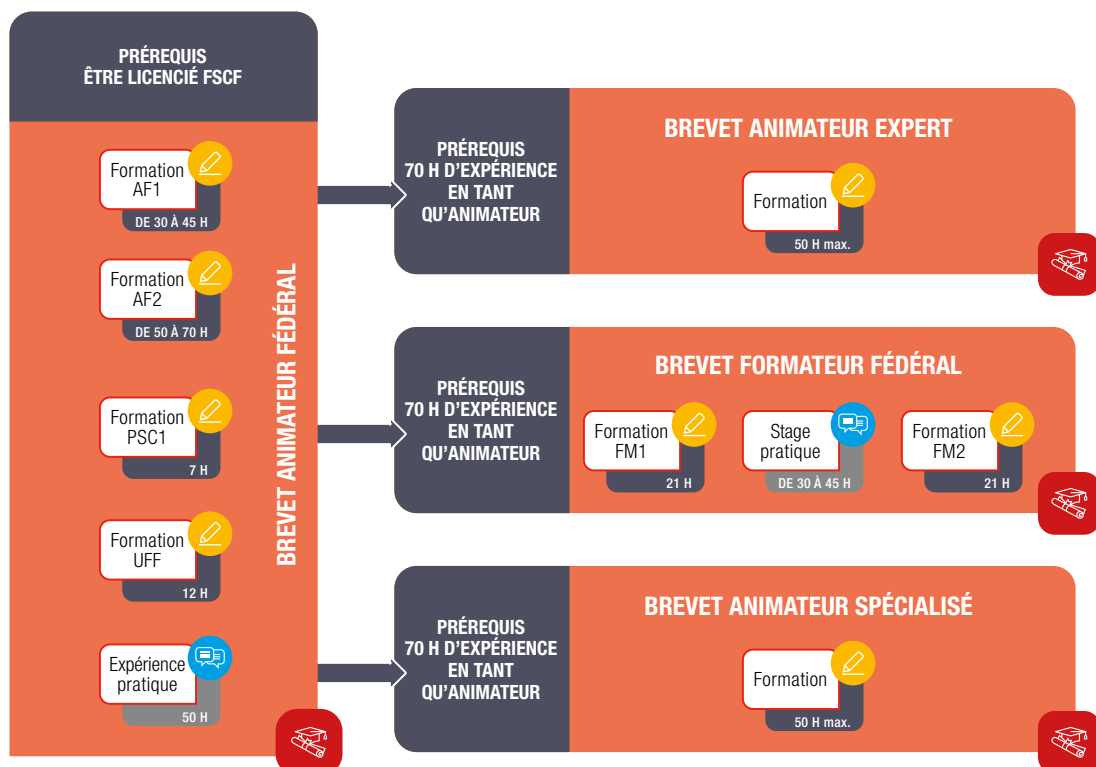
Cette question, d'ampleur nationale, fait partie des axes prioritaires du plan de développement fédéral 2020-2024 avec pour objectif la mise en place d'une plateforme e-learning FSCF.

## REFONTE DES RÉFÉRENTIELS

Depuis 2017, une refonte du cursus de formation d'animateur fédéral a été entamée. Ce chantier a permis d'homogénéiser les contenus de formation et les compétences attendues sur les étapes AF1 et AF2. De ce fait, il était nécessaire de remettre à jour (voire créer) les référentiels de formation des cursus brevet d'animateur fédéral pour proposer une offre de formation de qualité.

Chaque activité proposant un cursus de formation d'animateur fédéral dispose aujourd'hui d'un référentiel validé.

La prochaine étape sera de rédiger les référentiels des formations d'animateur expert et/ou spécialisé et construire ou reconstruire les outils pédagogiques à destination des stagiaires et des formateurs.



# LA FORMATION BAFA-BAFD

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement de l'habilitation nationale, affaire de tous. Cette habilitation a été travaillée en étroite collaboration avec plusieurs organisateurs locaux permettant de concevoir un dossier partagé qui sera instruit à l'automne 2021.

Par ailleurs, les actions BAFA BAFD ont été menées sur tout le territoire métropolitain mais également ultra marin. En effet, la FSCF s'est dotée d'un nouvel organisateur conventionné à Saint Martin après que le siège de la fédération a mené une action de formation administrative et pédagogique auprès des salariés permanents et des formateurs issus de l'association Five B. Cette offre vient compléter les formations déjà organisées par la fédération en Polynésie.

Enfin, le siège de la fédération s'implique davantage dans l'organisation des BAFA-BAFD puisqu'en plus de siéger au sein de la formation habilitation nationale du conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) la fédération est présente au sein des jurys BAFD d'Ile-de-France.

Quant aux effectifs, bien que la crise sanitaire ait pu, à l'instar du premier confinement, bloquer les sessions d'avril, ils laissent entrevoir une légère hausse du nombre de stagiaires.

## DÉVELOPPEMENT

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la certification qualité *Qualiopi* sera obligatoire pour tout prestataire de formation souhaitant que son offre puisse être financée par les fonds publics.

Toujours soucieuse de faire vivre son projet éducatif en favorisant l'épanouissement du plus grand nombre, la fédération a décidé d'inscrire son organisme de formation fédéral dans cette démarche.

Ainsi, cette certification permettra aux stagiaires financés par les fonds de l'Etat (Pôle Emploi, collectivités territoriales, etc.) de bénéficier des formations BAFA-BAFD dispensées par la FSCF.

Une équipe projet a été créée spécifiquement au sein du siège pour travailler cette certification.

La démarche qualité s'appuie sur le Référentiel National Qualité qui comprend 7 critères déclinés en 32 indicateurs, dont 22 pour la fédération.

De l'analyse du besoin du stagiaire au contrôle qualité à l'issue de la formation, du processus à la démonstration opérationnelle et ses éléments de preuve, cette équipe projet devra mettre en conformité l'organisme, dans toutes ses composantes, à chaque étape de la mise en œuvre de la formation.

## CHIFFRES



### EN 2020/2021 :

**166** sessions de formation dont 140 de BAFA et 26 de BAFD

**137** formateurs

**19491** journées stagiaires

**2356** stagiaires BAFA

**225** stagiaires BAFD



# LA FORMATION PROFESSIONNELLE : FORMA'

2020-2021 est une saison atypique comme la précédente par les restrictions et les contraintes liées aux mesures sanitaires. Malgré un contexte compliqué de mutations du secteur de la formation professionnelle, financeurs extrêmement exigeants, FORMA' peut faire un bilan positif de la saison passée.

- Maintien de la majorité de son activité ;
- Résultat financier positif malgré le contexte ;
- Mise en place de procédures exceptionnelles pour l'accompagnement de ses stagiaires dans les conditions de fermeture des structures sportives et donc l'impossibilité de réaliser leur stage.

Tous les projets de développement ont été reportés pour se centrer uniquement sur l'accompagnement des stagiaires et l'adaptation continue aux exigences qui leur ont été imposées. L'acquisition d'un nouveau logiciel demande également un temps d'appropriation. Pour autant, les idées et les projets ne leur ont pas manqués et la saison à venir sera une année de développement. Malgré cela, Forma' continue de répondre aux sollicitations du réseau fédéral, que ce soit auprès de comités régionaux ou de commissions nationales en apportant son expertise.

**FORMA'**  
Institut de formation



## FORMA' PROPOSE TROIS TYPES DE FORMATIONS

### LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Le certificat de qualification professionnelle « animateur de loisirs sportifs », dans ses trois options - la multiactivité, la remise en forme et la pleine nature - est un diplôme de la branche professionnelle du sport. Ce dispositif permet l'entrée dans la filière de formation des métiers du sport ou de l'animation par le biais d'une formation courte et qualifiante. Il permet d'encadrer contre rémunération.

Le CQP est un moyen pour les associations de fidéliser un encadrement permanent, même à temps partiel.

### LE BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (BPJEPS)

Le BPJEPS est un titre de niveau IV, délivré par le ministère des Sports. Ce diplôme est proposé dans l'option activités physiques pour tous (APT) sur la multiactivité. Ce diplôme permet d'encadrer contre rémunération en qualité d'éducateur sportif.

### FORMA' ORGANISE ÉGALEMENT DES FORMATIONS CONTINUES DANS 2 AUTRES DOMAINES

- santé,
- handicap.



### EN 2020/2021 :

#### AU TITRE DES FORMATIONS QUALIFIANTES :

505 stagiaires au CQP « animateur de loisirs sportifs »

45 stagiaires au BP « jeunesse, éducation populaire et sport »

#### AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE :

90 stagiaires en formation sur différentes thématiques : sport santé et handicap.

Les  
**Actions**

# SANTÉ

Une nouvelle saison impactée par la pandémie de la Covid19 s'est déroulée en 2020/2021, limitant les possibilités de pratiques sportives avec tout de même une souplesse accordée aux personnes fragilisées dans le cadre de la prescription d'activité physique adaptée (Sport sur ordonnance). La thématique Form+ du programme santé Atoutform' a donc été particulièrement mise en lumière au sein des associations sportives. Cependant, les associations se sont mobilisées et organisées pour innover à travers des séances d'activités physiques et culturelles pour tous. L'usage de la visioconférence, mais également l'organisation de séances en extérieur (en groupes limités) lors des périodes de déconfinements, ont permis un maintien des activités proposées dans le cadre de la thématique Atout+. La saison 2020-2021 a été l'occasion de travailler aussi sur d'autres projets, notamment la restructuration de l'offre de formation sport santé en un seul bloc de 5 jours avec des enseignements en e-learning. La collaboration avec l'institut de formation Forma' a permis la définition d'une procédure de certification plus aboutie répondant aux exigences du CNOSF.



## LE PROGRAMME SANTÉ : ATOUTFORM'



Pour la nouvelle mandature, la fédération a souhaité restructurer sa commission nationale santé en créant une nouvelle commission intitulée Atoutform' pour aborder spécifiquement les problématiques liées au déploiement national du programme santé Atoutform'.

### PROGRESSION AU SEIN DES TERRITOIRES

Un accompagnement personnalisé des comités régionaux demandeurs a été mené tout au long de la saison en fonction des besoins de chacun et des renouvellements des ressources humaines. Ainsi, plus spécifiquement, il est à noter :

- le recrutement d'une stagiaire par le comité régional Bourgogne-Franche-Comté pour une campagne de terrain de sensibilisation au programme ;
- la mise en place par le comité régional Pays-de-la-Loire des initiatives Bouge+ (KIPLIN, D-marche) et la remobilisation de sa commission régionale santé ;
- la multiplication par le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes des offres de formations complémentaires pour les animateurs et proposition de ressources humaines dans les départements pour le déploiement de terrain d'Atoutform' ;
- l'allocation de ressources humaines dédiées au déploiement régional du programme santé Atoutform' aux comités régionaux Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### LA FORMATION SPORT-SANTÉ

Malgré les nombreux protocoles régissant l'accueil de stagiaires en formation continue, les comités Pays-de-la-Loire et Auvergne-Rhône-Alpes ont tout de même maintenu leurs sessions de formation sport santé organisées par Forma'. Pour rappel, ce cursus était ouvert aussi bien aux animateurs

bénévoles que professionnels (CQP, BPJEPS, DEJEPS...) grâce à la coopération entre la fédération.

### LA PROMOTION DU PROGRAMME ATOUTFORM'

Un plan de communication santé/Atoutform' a été mis en place sur l'ensemble de la saison avec diffusion sur le web et les réseaux sociaux d'actualités mensuelles sur des sujets de santé en adéquation avec des événements nationaux ou mondiaux (journée mondiale contre le cancer, etc.).

### NUMÉRISATION DES CHARTES ATOUTFORM'

Pour accompagner les territoires dans la campagne de renouvellement des signatures de chartes par leurs associations Atoutform', la fédération a organisé la numérisation des chartes et a complété sa base de données.

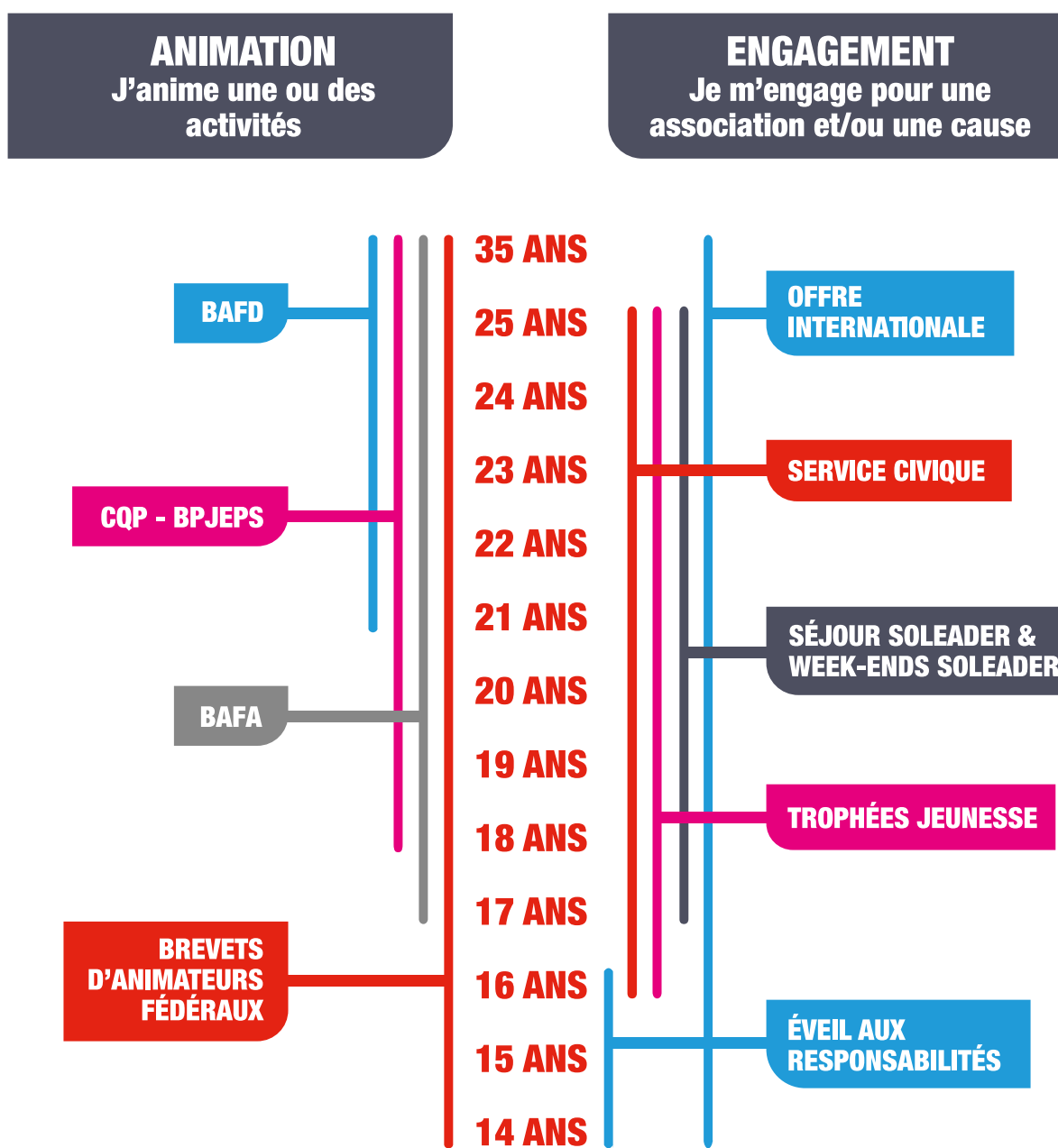
## LA COMMISSION MÉDICALE NATIONALE

La commission médicale retrouve quant à elle son autonomie et assure des missions de veille et d'adaptation sur les sujets tels que le certificat médical, la sécurité médicale ou le dopage en coopération avec le CNOSF. Ces deux commissions collaboreront étroitement sur les sujets transversaux nécessitant des avis d'experts santé.

La commission médicale nationale a continué à remplir ses missions institutionnelles et réglementaires. En premier lieu, elle a poursuivi son rôle de conseil auprès du comité directeur sur les différentes problématiques de la Covid. Afin de répondre à la demande de formation de référents COVID, plusieurs webinaires ont été mis en place sur ce thème. La CMN a également participé aux webinaires *'Instant* sur différents thèmes (présentation d'Atoutform', nutrition, conséquences de la Covid et reprise des activités, etc.). En ce qui concerne la délivrance des licences, une adaptation du certificat médical d'aptitude a été effectuée pour les mineurs mais aussi du fait de la pandémie. Par ailleurs, le médecin fédéral a assisté au colloque du CNOSF sur la lutte contre le dopage. Enfin, le travail au sein de la commission médicale du CNOSF se poursuit en particulier sur le médocosport – santé.

# JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE

La FSCF propose une offre de jeunesse depuis de nombreuses années. Diverse par sa nature, par les fonctions qu'elle met en place, ou encore par son point d'accès, elle poursuit cependant un même but : celui d'accompagner tous les jeunes vers l'autonomie, la responsabilisation et la construction de soi. Cette offre fait de la fédération un acteur engagé dans l'éducation populaire. Dotée d'un outil visuel assurant une bonne compréhension et identification de l'offre, cette dernière est de plus en plus connue et reconnue par les associations.



## LES ACTIONS JEUNESSE EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT

### L'ÉVEIL AUX RESPONSABILITÉS

La fédération continue son action en faveur du déploiement des sessions de formation d'Éveil aux Responsabilités dans les territoires. Cette année, la FSCF a renforcé son pôle activités pour le suivi des actions jeunesse. Une formation prévue sur le territoire Grand Est au cours de l'année n'a pas pu avoir lieu et est reportée à la saison prochaine.

### LE TROPHÉE DU JEUNE DIRIGEANT 2020

Soutenu par le Crédit Mutuel et organisé par les *Amis de la Fédération*, le trophée du jeune dirigeant récompense des jeunes engagés dans le milieu associatif et valorise leur prise de responsabilités. Cette année, c'est Estelle Leclot, gymnaste, entraîneur et juge au sein de l'association *La Jeanne d'Arc* de Charleville qui a été désignée lauréate. Pour Estelle, *l'intégration des jeunes au sein des instances dirigeantes associatives est importante car cela permet aux associations d'évoluer dans l'air du temps et aux jeunes, de développer des responsabilités et des compétences pour le futur.*



### LE SÉJOUR SOLEADER

Le séjour SoLeader, concept phare de la fédération, a malheureusement dû être annulé cette année suite à une défection de dernière minute de la structure d'accueil. L'édition 2021 devait se tenir à Avignon, en lien avec le festival de théâtre.



### LES WEEK-ENDS SOLEADER

La FSCF accompagne les territoires dans la diffusion et la mise en place de week-ends SoLeader à destination de jeunes âgés de 18 à 25 ans. Ce concept s'est particulièrement déployé dans les Hauts-de-France cette année. Onze jeunes se sont immergés dans le monde associatif et ont pu travailler sur les notions d'engagement, de solidarité ou encore de bénévolat. Leurs réflexions et leur travail collectif ont donné naissance à une proposition de projet solidaire qu'ils souhaitent mettre en œuvre dès que possible.

### LE SERVICE CIVIQUE

La FSCF et les structures territoriales ont accueilli 116 jeunes volontaires en service civique cette année, pour des missions d'intérêt général durant six à huit mois. Les missions proposées, inscrites dans la continuité des politiques menées par la fédération, recoupaient divers thèmes et domaines d'action parmi lesquels : culture et loisirs, développement durable, éducation pour tous, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité.



### LE CAMP FICEP

Cette année, c'est en terre française que le camp FICEP a eu lieu. Pour sa 45<sup>ème</sup> édition, le séjour s'est déroulé à Aix-en-Provence du 29 juillet au 7 août 2021. Inscrit dans une longue tradition de coopération européenne, ce grand rassemblement international a accueilli 90 jeunes venus de Roumanie, d'Autriche et de France pour partager des expériences sportives et découvrir de nouvelles cultures. Le thème de cette édition *Be active!* invitait les participants à reconsidérer leurs modes de vie et à replacer la santé et le soin, de soi comme des autres, au cœur de leurs préoccupations. Tout au long de cette semaine placée sous le signe du vivre-ensemble, les jeunes ont participé à de nombreuses activités : accrobranche, tournois sportifs, ateliers sport & santé, visite de Marseille et baignade dans les calanques... Grâce au soutien de l'Agence Erasmus +, la FSCF continue d'œuvrer pour l'éducation à la citoyenneté européenne.

# LA CITOYENNETÉ ET LE LIEN SOCIAL

## INSERTION / INCLUSION

### STAGE DE REMOBILISATION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

La saison 2020-2021 a vu les stages de remobilisation pour les jeunes de la PJJ par la pratique sportive reconduits à l'identique des années précédentes. Deux se sont déroulés, en Ile-de-France, du 7 au 30 avril 2021 et du 29 juin au 2 juillet 2021. Le programme d'activités proposé ainsi que la vie au sein du groupe lors de ces rassemblements ont permis d'aborder les différentes thématiques de citoyenneté, de laïcité, de valeurs de la République, d'hygiène de vie et de récupération. La préparation mentale des athlètes et la relation entraîneur-entraîné en référence à la pratique sportive d'excellence ont permis de faire le parallèle et le lien avec les associations et l'animateur-entraîneur. Le rôle de l'éducateur et son lien privilégié avec les sportifs et pratiquants sont mobilisateurs et incitateurs pour ces jeunes qui s'identifient. Par ce biais, la fédération est également en mesure de proposer des formations fédérales ou professionnelles à ces jeunes, du type brevet d'animateur fédéral FSCF, BAFA et CQP « ALS » afin que ces derniers puissent reprendre confiance, se donner des objectifs et renouer avec une forme de lien social au sein d'un engagement associatif. Il s'avère parfois difficile dans le délai imparti d'accompagner et de favoriser l'inclusion de ces jeunes sans coconstruire avec eux de manière plus soutenue leur projet personnel et professionnel, forcément en lien avec un désir de réalisation personnelle.

### LES PROJETS MENÉS AVEC L'ASSOCIATION IMPULSION 75

Dans le cadre de ses valeurs et la mise en oeuvre de son projet éducatif, la FSCF a signé une convention avec *Impulsion 75*. Depuis 2008, cette association loi 1901 et organisme de formation professionnelle, met en place des actions de remobilisation à visée réflexive par le sport et l'art dramatique dans le cadre de l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne des jeunes les plus en difficulté. Son objectif est de permettre à l'individu, notamment le jeune adulte en construction, de (re)penser en premier lieu son rapport à lui-même puis son rapport aux enjeux du monde qui l'entoure afin de rendre possible son inclusion pleine et entière dans la société. *Impulsion 75* est affiliée à la FSCF.

Dans le cadre de la convention, la FSCF collabore avec *Impulsion 75* sur 2 projets :

- Le premier concerne un parcours de qualification et d'inclusion professionnelle à destination des sportives et sportifs franciliens en situation de handicap. Forma',

assure la partie théorique de la formation au Certificat de Qualification Professionnelle en Animation Sportive (type Animateur de Loisirs Sportifs)

- Le second concerne un parcours de qualification et d'inclusion professionnelle à destination des sportives et sportifs franciliens émanant des quartiers prioritaires de la ville au travers de la C3PS, « la Classe Préparatoire à la Performance Professionnelle par le Sport ». La FSCF participe à l'accompagnement des jeunes adultes en décrochage scolaire, sans emploi et issus d'un Quartier Prioritaire de la Ville, en présentant les métiers du sport.

## LA PARITÉ



Les femmes représentent 74 % des licenciés de la fédération. En termes de pratique, certaines activités très féminisées ont d'ailleurs engagé des actions pour faciliter l'accès à la pratique des hommes.

Des efforts ont été déployés par la FSCF pour porter globalement à égalité le nombre d'hommes et de femmes aux fonctions de dirigeants et à tous les niveaux des structures fédérales et territoriales. Les actions engagées portent leurs fruits puisque la parité est respectée en grande majorité sur le plan national. En ce qui concerne l'accès des femmes aux responsabilités fédérales, la fédération respecte statutairement les conditions de la parité fixées par la loi du 4 août 2014. Le comité directeur est ainsi composé de 13 hommes et 13 femmes, le bureau directeur, quant à lui, de 7 hommes et 7 femmes, sans prendre en compte la directrice technique nationale, membre de droit avec voix consultative. En ce qui concerne les comités régionaux, 4 territoires sur 12 et 43 % des comités départementaux sont présidés par une femme (au niveau des primo-arrivants, 52% sont des femmes). La politique orientée vers la formation et l'accompagnement des femmes à la prise de responsabilité maintient une représentation féminine dans les instances.

## AUXILIAIRE DE VIE ASSOCIATIVE

Le projet FSCF *Auxiliaire de Vie Associative* en faveur des personnes en situation de handicap soutenu par la fondation de France et l'ANS a subi quelques interruptions et difficultés dues aux périodes de confinement en 2020-2021. Les regroupements et les différentes sensibilisations prévues à destination des référents et dirigeants d'associations ont été parfois annulés et reprogrammés. Cependant, la FSCF a su mettre à profit ces temps favorisant le télétravail et la visioconférence pour être en capacité de fournir les outils et documents facilitant l'information et la sensibilisation au service du développement de la pratique « handivalide » des personnes en situation de handicap. Elle a également été capable de créer du lien mais également de créer du lien avec les managers des forces vives de la C3D-STAPS (convention FSCF et C3D-STAPS). Cette stratégie fédérale permet, pour la saison à venir, la mise à disposition de ressources humaines au sein de comités régionaux et acteurs « handivalide », notamment des jeunes en master APA-S dans le cadre de leur stage de professionnalisation. Le soutien et le développement de ce dispositif AVA allient ainsi une accumulation d'expérience pour le jeune et un déploiement du dispositif des Auxiliaires de Vie Associative pour la fédération.

Huit comités régionaux sont engagés dans ce schéma : Bretagne, Bourgogne-Franche Comté, Centre-Val-de-Loire, Grand-Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Pays-de-la-Loire et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



## LES VIOLENCES SEXUELLES

La fédération est déterminée à lutter contre toutes formes de violences dans le cadre de la pratique de ses différentes activités.

### COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

La FSCF a signé une convention avec l'association *Colosse aux pieds d'argile* pour organiser la sensibilisation aux violences sexuelles auprès des différents acteurs fédéraux et assurer une meilleure prise en charge des victimes, du signalement à l'accompagnement psychologique. Des actions de sensibilisation ont été mises en place au sein des comités régionaux grâce à l'intervention de l'association *Colosse aux pieds d'argile*. De plus, début 2021, les comités régionaux et départementaux ont été destinataires du « Pack des colosses » qui contient des consignes et divers guides sur les attitudes à adopter devant de tels agissements. Cette collaboration est donc l'assurance pour la FSCF d'être accompagnée sur cette thématique.



### SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

La fédération a consacré le numéro mars-avril 2021 de sa revue *Les Jeunes* aux violences sexuelles, à travers un dossier de 6 pages consacrées à la sensibilisation et la prévention à ces dernières avec, notamment, un grand entretien de Fabienne Bourdais, déléguée ministérielle en charge de la lutte contre les violences dans le sport.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE



La fédération, accompagnée de ses structures affiliées, a un rôle important à jouer, tant dans le quotidien de la vie d'une association que dans l'organisation, la mise en place d'évènements, de rencontres ou de compétitions.

## MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE PLUS RESPONSABLE

La commission nationale développement durable accompagne et conseille les associations et organisateurs dans la mise en place d'une démarche plus responsable (voir partie 1 page 17). Pour cela, elle s'appuie entre autres sur sa page Facebook – FSCF Ec(h)o responsable, mais également sur un rendez-vous mensuel proposé aux associations engagées dans cette démarche à travers le webinaire Rencontres Ec(h)o Responsable. Sur un format court et ludique d'une heure, ce temps permet de découvrir des informations, d'échanger et de mutualiser sur ses pratiques. Enfin, lors de *La FSCF en fête!* (cf page 19) la commission a créé un kit éco-gestes téléchargeable à l'attention des organisateurs. C'est ainsi qu'une opération de recyclage de bâches et kakémonos obsolètes a été menée avec l'ESAT de Ménilmontant (Paris 20<sup>ème</sup>). 300 trousse de différents formats ont ainsi été fabriquées et offertes.



## CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE EN CHARGE DES SPORTS

La fédération, engagée dans la charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements, a ciblé l'organisation de son congrès national dans cette dynamique vertueuse. Malheureusement la crise sanitaire a contraint l'organisation du congrès sous un format particulier (cf page 18).

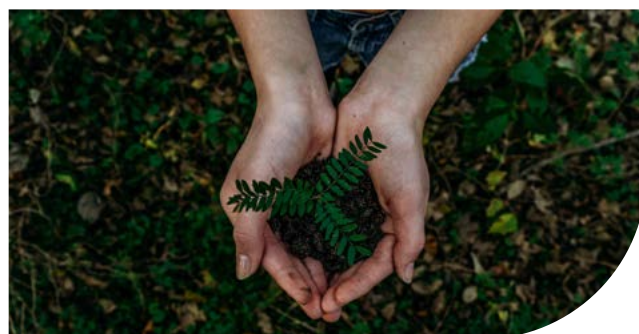


## UN NOUVEL AXE D'ENGAGEMENT

Dans le cadre de la nouvelle mandature, le comité directeur a souhaité que la fédération s'engage dans la responsabilité sociétale des organisations (RSO). Elle a missionné la commission nationale dans ce travail d'accoutumance. Et pour mieux s'emparer de cette nouvelle dynamique, cette dernière a souhaité faire évoluer son nom en devenant « commission nationale démarche sociétale et environnementale (DSE) » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

## LE LABEL DU CNOSF

Un travail préparatoire a été mené avec leurs organisateurs, mais nombre de manifestations n'ont pu se tenir et les dossiers de demandes n'ont pas été envoyés. Ce travail n'est toutefois pas vain puisque la très grande majorité s'est déjà positionnée pour 2022.





# HISTOIRE ET PATRIMOINE

## PARTENARIAT AVEC LA BNF

Une grande partie de l'histoire de la fédération est consultable sur le site Gallica bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France. En effet, c'est grâce au partenariat avec cette institution qu'il est possible d'avoir accès à plus de 5000 pages relatant la vie de la fédération, en particulier la collection de sa revue *Les Jeunes*, de mars 1905 (première parution) à nos jours.

## { BnF



## LES JEUNES

L'histoire de la fédération s'égrène également tout au long de l'année avec une page consacrée dans le magazine *Les Jeunes*, mais aussi avec la photo du mois mise en avant sur le site de la fédération et sur les réseaux sociaux. Là encore, cette photo issue de la réserve fédérale (quelques milliers de documents) est sélectionnée souvent pour son esthétisme et permet de narrer la vie des activités fédérales.

## MUSÉE VIRTUEL

Le musée virtuel fait peau neuve. C'est une nouvelle approche de la vie fédérale qui est proposée aux visiteurs. Le fil rouge est constitué par les objets mis en valeur à travers des rubriques liées aux activités, mais aussi aux symboles de la fédération. D'une médaille, d'une affiche, d'un badge, de photos, tout est ainsi prétexte à raconter des pages de l'histoire de la fédération.



## UNE EXPOSITION ITINÉRANTE

L'histoire de la fédération est racontée autour de cinq kakémonos, eux-mêmes articulés autour des cinq sigles de la fédération, de l'USGIMPOJF d'origine à la FSCF de nos jours. Cette rétrospective permet, le temps d'une simple lecture, de parcourir plus de cent ans de l'histoire fédérale. Des images d'archives des activités fédérales, issues des fonds photographiques, viennent agrémenter les textes. Cette exposition a pour vocation de voyager au gré des demandes du territoire fédéral.



# LA BOUTIQUE OFFICIELLE

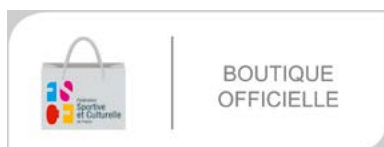
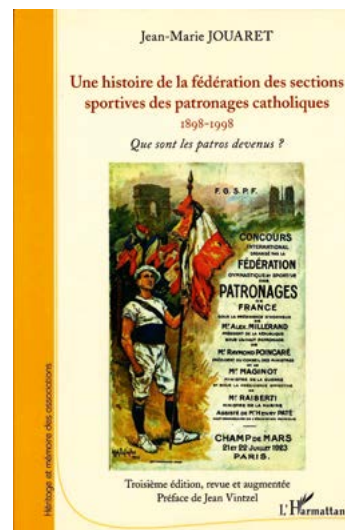


Tout avait bien commencé avec le lancement de deux nouveaux produits : l'agenda FSCF août 2020 – décembre 2021 et l'équipement spécifique destiné aux juges, arbitres et jurés, parallèlement au soutien dorénavant régulier de la boutique officielle au jeu concours de rentrée de son associé unique. Et puis la crise de la Covid-19 a de nouveau frappé...

Bon an mal an, l'EURL FGSPF a terminé son exercice 2020 avec un résultat légèrement déficitaire à hauteur de 1 400 euros malgré une perte de chiffre d'affaires de 51.45 %. En lien avec les annulations forcées des manifestations et interdictions de rassemblement, cette baisse s'est directement ressentie sur les produits destinés aux formations et aux activités tels que les brochures de stages, les passeports de formations, les médailles et récompenses ou bien la multitude de gadgets et bimbeloterie.

Plusieurs autres événements internes ont marqué la vie de la FGSPF au cours de cette saison :

- La période de Noël et la sélection de produits proposés par la boutique officielle ;
- Les 2 périodes promotionnelles : en septembre 2020 avec les roll-up de la nouvelle campagne de communication de la FSCF et en mai 2021 avec le mois du collectionneur et le déstockage des produits logotypés avec l'ancien logo ;
- Le changement de gérant en janvier 2021 pour répondre aux obligations statutaires imposant la prise de cette fonction par le trésorier élu de l'associé unique, Yves Lambert remplaçant Valérie Belsito à cette fonction depuis 15 ans ;
- Le départ en février 2021 du chargé de mission au sein du pôle Promotion et Développement mis à disposition de la boutique officielle par la FSCF ;
- Et enfin, la 3<sup>e</sup> édition, revue et augmentée, de l'ouvrage *La Fédération des sections des patronages catholiques* de Jean-Marie Jouaret en vente à la boutique depuis mars 2021.



Les dernières nouveautés et promotions ainsi que toute la gamme de produits, se trouvent sur le site [www.fscf.asso.fr/boutique](http://www.fscf.asso.fr/boutique).



# LES JEUNES

REVUE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

**À LA UNE**  
SPORTS ET MÉDIAS, UNE HISTOIRE D'INTÉRÊT COMMUN

LES PERSPECTIVES DE LA FÉDÉRATION

LES SOFT SKILLS POUR LE MONDE DE DEMAIN

MAI/JUIN 2021 1€\*2016

La fédération sport et culture.



# LES JEUNES

REVUE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

DOSSIER SPÉCIAL  
**LA PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT**

ATOUTFORM' - PRÉSENTATION DES TROIS NOUVELLES VIDÉOS  
100<sup>e</sup> CONGRÈS FÉDÉRAL

La fédération sport et culture.



# LES JEUNES

REVUE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

REGARDS DE TROIS FÉDÉRATIONS SUR LA SITUATION SANITAIRE

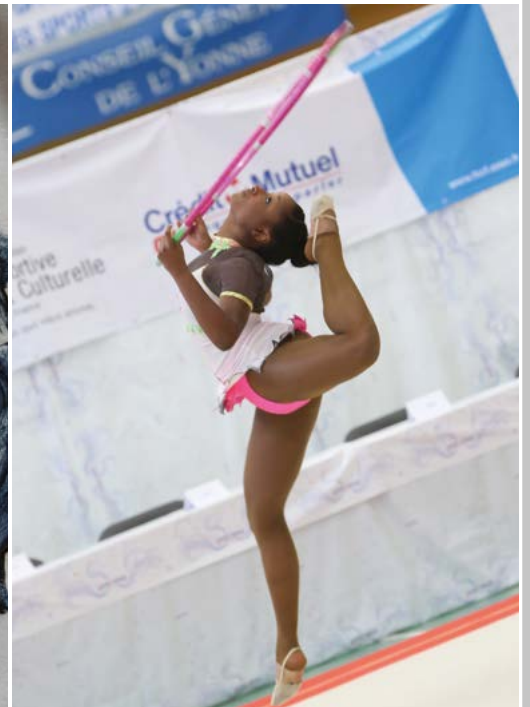
DIFFUSER, INFUSER ET DÉVELOPPER LA CULTURE SANTÉ

**2020/2024**

plan culture sport

NOUVELLE MANDATURE, NOUVEAUX HORIZONS POUR 2020-2024

La fédération sport et culture.

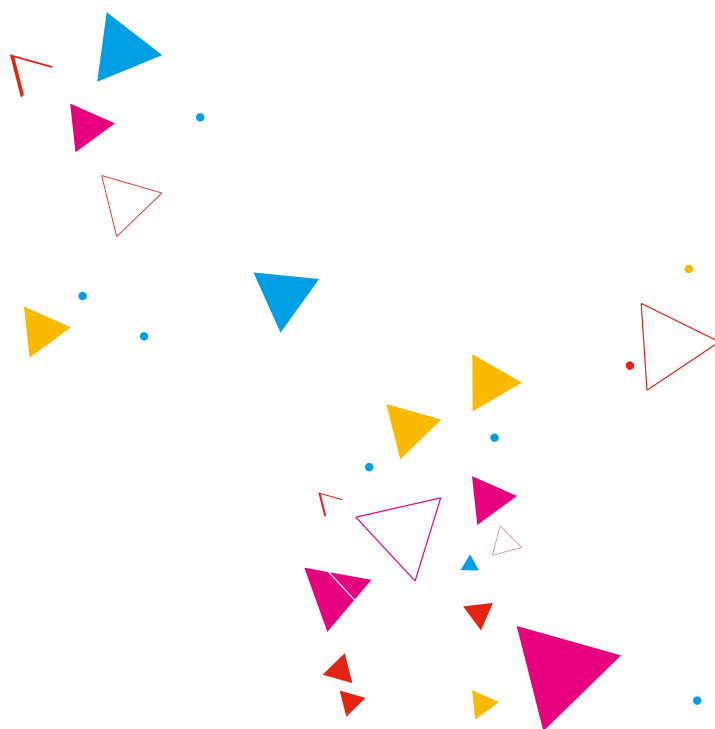


**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LA FSCF  
CONNECTEZ-VOUS SUR [WWW.FSCF.ASSO.FR](http://WWW.FSCF.ASSO.FR).**



# Rapport Annuel

2020  
2021



Fédération  
**Sportive  
et Culturelle**  
de France

**Vivons ensemble l'expérience sport et culture !**

**Fédération Sportive et Culturelle de France**

22 rue Oberkampf 75011 PARIS

T +33(0) 1 43 38 50 57 F +33(0) 1 43 14 06 65

fscf@fscf.asso.fr [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)